



votre service public local

Des musiques libres à la médiathèque ▶ **P.14**



en action

Le métro arrivera trois ans plus tôt ▶ **P.22**

près de chez vous

Élections des représentants des locataires ▶ **P.17**

découvertes

Exposition sur les arts numériques ▶ **P.29**

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 158 - octobre 2014



Les Sorbiers

L'avenir en perspective

Dossier pages 7 à 12

La semaine du goût



Chevilly-Larue, ville d'accueil de la future Cité de la Gastronomie, ne saurait se priver de célébrer la semaine du goût. Celle-ci se déroulera du 13 au 19 octobre. Tout comme l'an passé, il y en aura pour toutes les saveurs, pour les plus jeunes comme pour les plus grands. Pour l'occasion la Municipalité mettra en œuvre des animations et promotions portées par des restaurateurs, boulangers et commerces de la ville, avec à la clef des lots à gagner. Une expérience savoureuse à vivre ! ●

Le programme détaillé de la semaine du goût est à retrouver sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr rubrique « À ne pas manquer ».

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°158

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.

Directrice de la communication :

Patricia Durand.
Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Photographe :
Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :
Michel Aumercier,

Florence Bédouet, Didier
Cardon, Marc Ellenberger,
Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,
Mira, Michaël Narradon,
Mathieu Schmitt

Philippe Stisi
Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit
Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's
Photogravure

et impression :
imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5
Direction de la

Communication de la ville
de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général
de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Les Sorbiers : un quartier
en pleine restructuration

14-15 Votre service public local

- Vivent les musiques libres

à la médiathèque

- Fête du jardinier amateur :
les plantes sont magiques

16-17 Près de chez vous

- Rencontres de quartier :
une belle occasion de débattre

- Fête de l'énergie

- Les nouveaux logements de la

rue Jean Ferrat sortis de terre

- Élections des représentants

de locataires

18-19 Acteur

- Fernand Caspar, vaillant
pongiste de 95 ans

20-21 En débat

- Le visage de la future
métropole en discussion

22-25 En actions

- Chantiers d'été :
le plaisir au travail

- Le métro arrivera

trois ans plus tôt !

- Casse-croûte

gastronomique : un grand

moment pour les papilles

- École Jacques

Gilbert-Collet : une

fermeture de classe évitée

- Élections des représentants

des parents d'élèves

- Association : la nuit, on

joue au chat et à la souris ...

- Actualités du Conseil

général

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Journées du patrimoine 2014

- Centenaire de la 1^{ère} guerre

mondiale

- Exposition d'arts numériques

et jeux vidéo

- Sam : chanter en liberté

Livres et vous

- La rentrée littéraire ...

c'est évidemment

à la médiathèque !

Mémoire

- L'art aux Sorbiers et

à La Saussaie

32-33 Sports

- Coup de chapeau aux

archers de l'Élan

- À la découverte des arts

martiaux

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé



Le point de vue de la Maire



« On est ravi de vous rencontrer, Madame la Maire. Vous au moins, on peut vous voir, vous parler directement. Vous venez à nous, c'est dans la continuité ». Voici le genre de phrases que j'entends depuis quelques semaines, au fil des rendez-vous organisés dans les quartiers. Les préoccupations sont

de natures très diverses. Demander la réalisation de petits aménagements de proximité, pour faciliter le quotidien ; solliciter l'aide du Maire pour résoudre un problème, par exemple avec son bailleur, même si bien sûr la commune ne peut pas tout ; mieux connaître les projets en œuvre dans son quartier, ou plus simplement rencontrer la nouvelle équipe municipale, voilà ce qui anime le plus souvent nos nombreuses discussions.

Parfois, ces échanges prennent la forme de témoignages ou de demandes de conseils, dans un environnement national et international que les gens ont de plus en plus de mal à accepter. Je garde notamment en mémoire les propos d'une femme, à la retraite depuis déjà plusieurs années, qui me disait ne pas comprendre pourquoi, alors qu'elle avait donné d'elle-même toute sa vie durant, qu'elle avait élevé ses enfants, qu'elle se retrouvait aujourd'hui seule, pourquoi elle n'avait qu'une toute petite retraite qui lui permettait à peine de finir son mois. Elle me disait sa colère, à l'annonce du gouvernement de bloquer les petites retraites, contrairement aux engagements pris ; puis sa colère encore plus grande lors de l'annonce d'une « prime exceptionnelle » de 40€. Comment accepter en effet l'idée d'une « prime exceptionnelle », comme une prime au mérite, pour des retraités dont la seule revendication est qu'on leur offre un peu de tranquillité, des conditions de vie dignes après une vie de contribution.

Prendre le temps de discuter avec chacun, d'écouter, parfois de débattre, demande évidemment beaucoup de temps. Mais ce n'est pas du temps perdu. Ce lien direct qui se noue au fil des rencontres est le ciment même de la démocratie locale, le cœur de cette relation de proximité que l'échelon communal permet de tisser. C'est bien la raison pour laquelle nous portons si haut, au sein de l'équipe municipale, l'idée que la commune doit rester une institution forte, disposant de moyens d'agir et de se faire entendre. Soyez assurés que dans tous les cercles de travail auxquels je participe, notamment dans la perspective de la réécriture de la loi sur le Grand Paris, je porte cette exigence de la proximité, parce qu'elle est la seule qui puisse garantir une véritable écoute des habitants. Lors de ces rencontres dans les quartiers, c'est bien plus qu'une intervention du Maire que les uns et les autres viennent chercher.

Paroles de Chevillais-e-s

Je ressens surtout qu'il existe une réelle envie chez de nombreux-ses Chevillais-es d'être en contact direct avec la personne qui incarne à leurs

yeux, au plus près d'eux, la République française et le monde de l'action publique. Dans une société où croissent les phénomènes de rejet, d'abstention aux différentes élections, où beaucoup ont l'impression d'un fossé grandissant entre le peuple et leurs représentants, cette appétence est un véritable sujet d'espoir pour tous ceux qui veulent sortir de cette sinistrose ambiance concernant le monde de la politique, et inventer de nouvelles formes de participation citoyenne pour construire des alternatives progressistes à même d'améliorer vraiment la vie des gens. ●

**Bien à vous,
Votre Maire,
Stéphanie Daumin**



Ça « boum » à l'espace collégiens

Quelle ambiance à l'espace collégiens lors de la boum qui a clôturé l'été le 30 août ! Rires et discussions en continu, et danse bien sûr (les DJ n'auront pas démerité !) auront rythmé ce moment de convivialité qui a marqué la fin du premier été d'existence du nouvel espace collégiens.



Forum des sports

Le gymnase Marcel Paul a fait salle comble le 6 septembre dernier, à l'occasion du traditionnel forum des sports. Les Chevillais venus nombreux ont déambulé dans les allées, à la rencontre des représentants des dix-neuf sections de l'Élan, de six associations sportives, de la Maison pour tous, du service des sports ou du service municipal de la Jeunesse.



Soirée débat autour de la parentalité

Le groupe de parole de parents, organisé par l'association Main dans la main, a fait sa rentrée à la Maison pour tous, le 12 septembre dernier. Pour la première réunion de l'année, ce rendez-vous mensuel avait un caractère quelque peu original. C'est en effet autour de la pièce de théâtre *Petites recettes d'éducation*, animée par une psychologue et une comédienne, qu'une cinquantaine de participants a partagé conseils, idées et astuces d'éducation. Et parce que ce genre de recette s'échange plutôt entre adultes, une garde d'enfant avait été organisée afin que les parents puissent consacrer toute leur attention aux débats.



Marché campagnard

Les 20 et 21 septembre, Chevilly-Larue a pris des airs de campagne, et ce n'est pas pour déplaire aux Chevillais qui n'auraient manqué l'évènement pour rien au monde ! Les amateurs de produits du terroir en provenance des quatre coins de la France y auront assurément trouvé leur bonheur ... Quant aux plus jeunes, ils ont pu profiter de différentes animations et ateliers (taille de pierre, ferronnerie, tissage, ...) et de la compagnie peu commune des animaux de la ferme !



Fête des jeunes diplômés

Une centaine de jeunes diplômés ont été reçus au service municipal de la Jeunesse par Stéphanie Daumin, Maire, Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, Hadi Issahane, conseiller municipal délégué aux Contrats réussite Jeunesse, et d'autres membres de l'équipe municipale pour fêter l'obtention de leurs diplômes (du BEP au Master). « *Vous êtes tous capables de réussir et nous sommes fiers de vous mettre à l'honneur, avec la petite arrière-pensée que peut-être, cela vous encouragera à poursuivre votre cursus de formation et ainsi convaincre tous ceux qui vont vous succéder que ça vaut la peine de viser haut* » leur a déclaré à cette occasion Stéphanie Daumin. C'est dans une atmosphère conviviale et festive que les jeunes ont reçu des bons culture avec les félicitations de l'équipe municipale pour leur réussite.



Commémoration du 70^e anniversaire de la Libération

Le 30 août, la Municipalité et les représentants du Comité d'entente des anciens combattants ont célébré la Libération de Paris. Ils se sont réunis notamment devant la stèle de Jacques Hellouin et du Père Mazurié, qui a retrouvé sa place d'origine en bord de RD7, sur le lieu de leur assassinat en août 1944. Parce que « *bien dangereuses sont les tentations de ceux qui voudraient voir renaître de ses cendres une idéologie fondée sur l'exclusion, la division et le racisme* », Stéphanie Daumin, la Maire, s'est adressée aux jeunes générations. « *L'espoir, il est du côté de ceux qui œuvrent pour la justice et pour l'égalité, pour l'éducation et pour la culture, pour la démocratie et pour la laïcité, pour que la planète et l'espèce humaine aient un avenir dépassant les crises actuelles de civilisation* ».



Bal de la Libération

Le 30 août dernier, les Chevillais ont dignement fêté l'anniversaire de la Libération de Paris à l'occasion du bal qui lui était consacré sur le parking du cimetière intercommunal. *Dance orchestra* aura, cette année encore, fait danser les plus petits comme les plus grands !



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Plusieurs Chevillais viennent d'acquérir la nationalité française. Redha Boumahdi, Drissa Fofana, Loricia Michaud, Kheng Phu Ai et Kaoutar Sebiai ont reçu leur décret des mains de Hélène Husson, première maire-adjointe, de Christian Nourry, maire-adjoint, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses.

Dimanche 12 octobre à partir de 7h Brocante d'automne

La traditionnelle brocante d'automne se déroulera rue Georges Brassens toute la journée du dimanche 12 octobre. Les chineurs y trouveront sans aucun doute leur bonheur. Quant aux vendeurs, il est encore temps d'y réserver un emplacement. Le prix du mètre linéaire est de 7€ pour les Chevillais et de 10€ pour les autres. Tous pourront enfin visiter le stand d'autoréparation de vélo de l'association Cyclofficine.

- **Inscriptions** : formulaires à retirer à l'accueil de la mairie (88, avenue Général de Gaulle), aux accueils des relais-mairie Bretagne (40, rue Élisée Reclus) et Larue (55, boulevard Mermoz), ou en ligne sur www.ville-chevilly-larue.fr (rubrique A votre service/Actualités). Renseignements : Brossier organisation (06 58 78 19 23). videgreniers.org

Mardi 11 novembre Anniversaire de l'Armistice de la guerre de 1914-1918

La Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer le 96^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. À cette occasion, une messe du souvenir sera célébrée à l'église Sainte-Colombe à 10h. Elle sera suivie d'une cérémonie au monument aux morts (place de l'église) à 11h.

Les Sorbiers, un quartier en pleine restructuration

Déconstruction du porche de la rue du Nivernais en 2009, percement de la barre rue du Berry en 2011, troisième phase de requalification des logements en cours, ... La restructuration des Sorbiers, menée en concertation avec les habitants, se dessine peu à peu, avec pour objectifs principaux l'amélioration du cadre de vie et le désenclavement du quartier. Zoom sur un projet bien concret.



Les Sorbiers
Chevilly-Larue

Début des travaux : Mai 2014
Durée des travaux : 10 mois
Déclaration préalable (D) : DP 09-4 021-13
Déclaration préalable (D) : DP 09-4 021-13
Maître d'ouvrage : VALOPHIS HABITATOPHIS
83, rue du Pont de Créteil - 94507 Saint-Max-Desjardins
Bureau de contrôle : CTP Groupe Cadet, Immeuble Morot, Paris Nord 8, 9, allée des Brépennes 89, 93278 Villiers-sur-Matignon, 05958 Roissy-CDG

Maître d'œuvre : MICHEL GAMBA
Architecte DPLG : T1, rue François Villon, 75015 Paris
Coordonnateur sécurité : ETUDES et SYNERGIES Immeuble Le Diamant, 29, rue des Romèrens, 91240 Saint-Michel-s'Orge

Entreprises :
Lot 1 : Démolition : MELCHORRE - 25, rue des Aulnes - 8950031 - 34430 845
Lot 2 : Maçonnerie : CAPOGROSSO - 2A de la Justice - rue de La Socrino - 75
Lot 3 : Isolation thermique par l'extérieur : FRANCOBIAS ASSO FRANCE - 199, rue Robespierre - 93170 Bagnolet
Lot 4 : Electricité : SOTRELEC - 7, 8/77, rue des Végétales - 75028 Paris

www.groupevalophis.fr

Pour améliorer votre cadre de vie le groupe Valophis démolit 50 logements - 3, rue de Picardie et 54/58, rue Paul Hochart

Montant de l'opération : 2 190 000 €



Les Sorbiers

La restructuration du quartier, une longue histoire

Les Sorbiers, c'est une longue histoire. Une histoire qui a commencé il y a plus de 50 ans, avant même que les premiers bâtiments ne sortent de terre. Retour sur un secteur de la ville en pleine mutation.

Il est des lieux qui ne laissent pas indifférents.

Celui des Sorbiers est de ceux-là. Avec La Saussaie, auquel il est étroitement lié, il est un quartier emblématique de la ville. Son décor ? Des bâtiments d'habitation entrecoupés de grands espaces et de rues aux noms de provinces françaises. Rue du Berry, rue de Picardie, rue de Bretagne, ... Des noms qui avaient sans doute été choisis pour faire rêver un peu. Et justement, du rêve, c'était cela les Sorbiers à l'origine. Pour le comprendre, il faut se replonger dans la France de l'après-guerre.

Le pays est alors en proie à un besoin criant de logements du fait de l'exode rural et de l'urbanisation grandissante. Dans les grandes villes en particulier un grand nombre de ménages vivent dans des logements avec les toilettes sur le palier et sans le gaz, quand ils n'étaient pas sans-abris. Il fallait construire du logement, et vite ! Il y avait urgence, comme en témoigne l'appel de l'Abbé Pierre à l'hiver 1954. La construction des Sorbiers a été confiée à la CIRP (Compagnie immobilière de la région parisienne), société filiale de la Caisse des dépôts et consignations devenue par la suite SCIC puis Icade, et a duré de 1958 à 1962. La résidence de La Saussaie, dont les logements locatifs étaient gérés par le même bailleur, a quant à elle été achevée en 1966. L'ensemble du quartier a été conçu selon les principes d'urbanisme qui

prévalaient alors ; on pensait que la séparation des flux piétons et automobiles et que la rationalisation des espaces créaient les conditions du bien vivre ensemble. Vivre là, c'était surtout avoir la chance de bénéficier d'un certain confort qui n'existait pas auparavant (une salle de bain dans tous les logements !), d'espaces extérieurs et d'une mixité sociale entre voisins. Avec le temps et le manque d'entretien par le bailleur, les immeubles et leur environnement ont commencé à se dégrader. Sous l'égide de

Valophis Habitat et la Municipalité ont tout mis en œuvre pour que soit menée à bien l'opération de renouvellement urbain tant attendue.

Guy Pettenati, ancien maire, la question de l'amélioration des conditions de vie dans le quartier et de la réhabilitation du quartier s'est posée. Dans les années 2000, une réflexion de restructuration urbaine avec les villes voisines (Villejuif et L'Hay-les-Roses) est entamée pour obtenir des crédits de l'État. Mais le dossier n'est pas retenu par ce dernier. En 2005, les résultats d'une grande enquête menée par la Municipalité conduite par Christian Hervy, auprès des habitants des Sorbiers-Saussaie mettent en évidence

le besoin d'une restructuration du quartier. Mais dans le même temps le bailleur Icade envisage d'abord la vente à la découpe des logements puis décide de déconventionner son patrimoine, c'est-à-dire de le faire basculer dans l'escarcelle du secteur privé. Patrimoine que progressivement il n'entretenait quasi-plus. Ce qui signifiait pour les locataires une hausse conséquente des loyers alors même que les logements étaient vétustes. La bataille contre Icade menée par les locataires soutenus par la Municipalité s'est soldée par une victoire historique.

D'une part le tribunal a donné raison aux locataires qui ont obtenu le remboursement de l'intégralité des charges locatives indûment perçues. D'autre part le bailleur social Valophis Habitat a racheté une première tranche de 880 logements en 2008, puis une seconde tranche de 550 logements en 2011 dans le cadre d'un consortium. Dès lors Valophis Habitat et la Municipalité ont tout mis en œuvre pour que soit menée à bien l'opération de renouvellement urbain tant attendue. La déconstruction du porche rue du Nivernais en 2009 a amorcé la réhabilitation. S'en sont suivis le lancement du projet de restructuration du quartier Sorbiers-Saussaie en 2011 et la création de la ZAC Sorbiers-Saussaie en 2012. Le projet, confié à l'agence Daquin et Ferrière Architecture, est désormais concrètement en marche. ● **Géraldine Kornblum**

Dates clés

2005

Réalisation de l'enquête « Quel avenir pour votre quartier ? » menée par la Municipalité auprès des habitants des Sorbiers-Saussaie. Les résultats de cette enquête ont diagnostiqué les besoins en matière de renouvellement urbain du quartier.

2008 et 2011

Rachat des logements Icade du quartier Sorbiers-Saussaie par le bailleur social Valophis Habitat en deux tranches, l'une de 880 logements, l'autre de 550 logements.

2009 et 2011

Déconstruction du porche rue du Nivernais (à l'angle de la rue du Berry) en 2009. Elle sera suivie en juillet-août 2011 par la déconstruction d'un segment de la barre d'habitations rue du Berry.

2014

Début de la troisième tranche de travaux de réhabilitation des appartements existants conservés. Début des travaux de construction du premier îlot de logements neufs.



Les halls des immeubles des Sorbiers avant ❶ et après ❷ rénovation. Retournement des halls, large baie vitrée, entrée avec portes à code : ces aménagements assurent une plus grande sécurité.



La bataille contre Icade a payé : les locataires des Sorbiers et de La Saussaie ont obtenu le remboursement de l'intégralité des charges indûment perçues par le bailleur.

Le saviez-vous ?

L'appellation Les Sorbiers vient de ce que l'avenue Roosevelt, avant de porter ce nom, s'appelait « avenue des Sorbiers » de 1926 à 1946. L'avenue était alors bordée de sorbiers, arbres à petits fruits rouge orangé. Cet ancien nom était encore dans toutes les mémoires lorsque la résidence des Sorbiers, qui débouche dans cette avenue, a été construite entre 1955 et 1962. Quant à l'appellation de La Saussaie, elle vient du nom de l'ancien couvent (démoli pendant la Révolution) et de la ferme de La Saussaye (détruite pendant la guerre de 1870) qui se situaient à l'emplacement actuel de L'Oréal. Une saussaie désigne un endroit planté de saules, arbres qui poussent dans des terrains marécageux, ce qui était le cas à l'emplacement de ces édifices. ●

Parole d'élue

« Faire des Sorbiers un quartier de ville comme les autres »



Stéphanie Daumin, la Maire

L'ambition du projet est de sortir de la logique de grand ensemble héritée des années 1950 pour offrir aux habitants des Sorbiers un quartier de ville comparable à n'importe quel autre. En l'absence de toute aide financière de l'État, il a fallu réfléchir un projet dont les cordons de la bourse

étaient serrés. Mais percer les barres les plus longues, redessiner les voiries, reconstruire de nouveaux bâtiments, aménager les espaces verts, tout cela offre tout de même une perspective exceptionnelle pour embellir le quartier et améliorer le quotidien des gens. Plusieurs des nouvelles constructions seront des copropriétés, dont certaines bénéficieront de dispositifs spéciaux pour aider les familles qui ont de petits

revenus à devenir propriétaires. Certains des nouveaux logements seront dédiés aux jeunes et aux personnes âgées, avec des loyers adaptés. Chacun doit pouvoir trouver sa place. C'est pourquoi je suis très attachée à reconstituer un terrain de sports dans le quartier, demande qui est revenue très fortement de la part des jeunes générations au cours des dernières semaines. Au final, je crois que nous avons entre les mains un beau projet.

Le projet de restructuration

Faire des Sorbiers un quartier de ville

Les travaux de restructuration du quartier Sorbiers, dont le projet a été lancé en 2010, sont désormais lancés. Ceux-ci dessinent le visage des Sorbiers de demain tout en poursuivant des objectifs bien définis.

Améliorer le cadre de vie des habitants, désenclaver et sécuriser le quartier, permettre à chacun de vivre dignement dans un logement décent et répondant à ses besoins, renforcer la mixité du quartier, favoriser l'accès aux équipements publics et aux transports collectifs, sécuriser les circulations, etc, tels sont les enjeux de la requalification en cours du quartier Sorbiers. Tandis

que le bailleur Valophis Habitat poursuit la réhabilitation des logements qui seront conservés, le projet de requalification urbaine, dessiné par l'agence d'architecte Jean-Didier Laforgue et désormais conduite par l'agence Daquin et Ferrière Architecture, avance à grands pas. Avec une ambition : faire des Sorbiers un quartier de ville tout en préservant l'âme de la résidence.

Ouvrir le quartier sur son environnement



La rue du Berry après le percement de la barre.

Désenclaver les Sorbiers, tel est l'un des objectifs premiers de la restructuration du quartier. La déconstruction du porche rue du Nivernais, qui élargit la voie vers la rue du Berry, et le percement de la barre rue du Berry, offrent déjà une nouvelle respiration. La déconstruction en cours d'un segment de l'immeuble longeant la rue Paul Hochart et la rue de Picardie, accompagnée du réaligement de la rue du Nivernais, va permettre d'ouvrir le quartier sur la rue Paul Hochart en créant un accès pompier. Une autre nouvelle voie va être créée afin de relier la rue de Picardie avec la rue du Nivernais. Le quartier sera également réouvert sur le Cœur de ville avec la déconstruction de la barre rue de Provence et la création d'un mail végétalisé en prolongement de la place Nelson Mandela.

Parole d'expert

«Redonner du lien à l'espace public»



Olivier Ferrière, architecte-urbaniste associé de l'agence Daquin et Ferrière Architecture

Tout le projet de restructuration des Sorbiers est porté par la volonté de réinscrire le quartier dans son environnement, au sud vers le Cœur de

ville, au nord vers la rue Paul Hochart. Cet enjeu passe par le réaligement de la rue du Nivernais, par l'ouverture de nouvelles voies et, plus globalement, par une hiérarchisation entre l'espace public et l'espace résidentiel. L'une de ces nouvelles voies sera bordée de nouveaux logements en îlots ouverts, paysagers, pour redonner du lien à l'espace public.

Les cœurs d'îlots accueilleront des aires de jeux pour les enfants, des jardins potagers réservés aux habitants, des promenades, et un mail fera le lien avec la place Nelson Mandela. De manière générale, toute une palette de variétés végétales sera déclinée dans ces cœurs d'îlots qui seront aussi agrémentés de noues afin de retenir l'humidité.

Améliorer l'accessibilité aux équipements et aux services

En ouvrant le quartier sur le Cœur de ville, le projet favorisera l'accès des résidents à tous les équipements et services qui s'y trouvent : le relais-mairie, la médiathèque, l'espace commun des solidarités, l'épicerie solidaire Sol'Épi, mais aussi les commerces, la poste. La Maison pour tous sera réinstallée dans le même secteur dans des locaux plus adaptés. L'aménagement il y a quelques mois de la coulée verte, circulation douce reliant la RD7 à la rue du Berry, avait déjà contribué à désenclaver le quartier en lui donnant un accès au tramway.



Un futur mail végétalisé ouvrira le quartier sur le Cœur de ville.

Améliorer le stationnement

L'un des enjeux de la requalification du quartier Sorbiers est que soit mieux gérée la place de la voiture. Le réaménagement des rues du Nivernais et de Picardie et l'élargissement de la rue du Berry permettront d'organiser et d'optimiser le stationnement sur l'espace public, cela afin de lutter contre le stationnement sauvage. À cette occasion les voiries seront réaménagées. Toutes les nouvelles constructions de logements disposeront de stationnement souterrain. Au final, mieux organisée, l'offre de stationnement sera plus importante.



Le réaligement de la rue du Nivernais contribuera à une meilleure organisation du stationnement.

Proposer une offre de logements diversifiée et adaptée

Ce projet de restructuration nécessite la démolition de logements, dont une partie a déjà été effectuée ou est en cours. Il s'accompagnera d'un programme de nouveaux logements favorisant le développement de la mixité et adaptés aux besoins qui se font sentir sur le territoire. Ainsi certains seront en locatif à destination des familles, accessibles aux jeunes qui s'installent ou encore adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite. D'autres seront en accession à la propriété, dont une partie en accession sociale. À l'instar de ce qui a été réalisé au Clos Saint-Michel, ces nouvelles constructions seront en petits îlots de faible hauteur et seront aux normes basse consommation énergétique. Tous seront reliés à la géothermie, comme l'est déjà l'ensemble des Sorbiers.

Un premier programme de construction commencera prochainement rue du Berry. Quant aux logements existants conservés, leur réhabilitation (réfection complète de l'électricité et amélioration du système de ventilation naturelle), menée par le bailleur Valophis Habitat, est en cours ; la 3^e tranche de travaux a débuté fin avril dans les logements situés entre les n°22 et 40 de la rue du Nivernais et va se poursuivre prochainement dans ceux situés entre les n°42 et 48 de cette même rue. À cette occasion Valophis Habitat poursuivra son programme de rénovation des halls (retournement des halls, large baie vitrée donnant à voir l'escalier, entrée avec portes à code) ; ces aménagements assurent une plus grande sécurité des parties communes et des accès aux bâtiments.

Embellir et partager les espaces extérieurs

Dans le cadre du projet de restructuration du quartier, les espaces extérieurs ont été totalement repensés, hiérarchisés. Au cœur des îlots d'habitations, des espaces de détente bien particuliers seront aménagés. Ainsi des jardins potagers ouverts aux résidents verront le jour, ce afin d'offrir à ces derniers un havre de paix aussi utile qu'agréable. Avec la volonté de donner aux enfants toute leur place dans le quartier, des aires de jeux, des espaces de promenade seront aménagés, l'installation d'un city-stade est à l'étude. Une attention particulière est portée au développement des circulations douces.



Les habitants d'abord

Un projet mené en concertation

Dès 2005, la parole était donnée aux habitants des Sorbiers afin que ceux-ci expriment leurs besoins et leurs envies concernant l'avenir de leur quartier.

Ceux-ci ont été consultés à chaque étape du processus d'élaboration du projet.



403 personnes avaient répondu à ce questionnaire en 2005.

répondants se disaient favorables au percement de certains bâtiments. Les autres priorités étant : améliorer les stationnements, aménager les espaces extérieurs, faciliter la circulation des piétons, installer de nouveaux services, etc. Cette étude a posé les bases du futur projet de restructuration du quartier. Un projet qui aura dû attendre ; jusqu'en

Si la concertation publique est une habitude à Chevilly-Larue,

cela s'est avéré particulièrement exact dans le cadre de l'élaboration de ce projet de restructuration des Sorbiers. Des réunions publiques et prises de paroles citoyennes avaient déjà précédé le lancement de ce projet. Et ce de longue date ! En 2005, une grande enquête lancée par la Municipalité dirigée par Christian Hervy auprès des habitants des Sorbiers-Saussaie, posait les fondements de ce qui allait devenir l'actuel projet de restructuration du quartier. 403 personnes avaient répondu à ce questionnaire intitulé « *Quel avenir pour votre quartier ?* » où chacun pouvait donner son opinion sur les différentes pistes de réflexions envisagées pour le quartier ; cette forte participation donnait une force particulière aux réponses exprimées. Ainsi il apparaissait déjà que « *rendre plus commode l'accès au nouveau centre ville, ses futurs commerces, ses services et son marché* » était la première priorité. 63% des

2008 les habitants, soutenus par la Municipalité, ont dû mener la lutte contre leur bailleur Icade qui venait de déconventionner son patrimoine locatif. Les locataires sont sortis vainqueurs de cette bataille. Devant les tribunaux, ils ont gagné le remboursement des charges locatives indûment perçues. Et avec le soutien de la Municipalité et du Conseil général, l'ensemble des 1430 logements locatifs ont été rachetés (en 2008 puis en 2011) par le bailleur Valophis Habitat. De sitôt le nouveau bailleur et la Municipalité ont cherché à mettre en place une nouvelle opération de renouvellement urbain. Une première réunion publique s'est tenue le 22 septembre 2010 avec des référents du quartier (amicales de locataires, Maison pour tous, Mission locale, commerçants, associations de quartier, etc). D'autres réunions ont suivi, en 2010 et 2011. Les objectifs étaient d'établir un diagnostic partagé, de poser les enjeux et de faire une proposition de mise en œuvre du projet. La concertation s'est ensuite poursuivie via des réunions publiques menées par secteurs d'habitations, afin de favoriser les débats en petit comité, à partir de l'automne 2011. La restitution des échanges et la présentation du projet ont ensuite été exposées lors d'une réunion publique en avril 2012 puis pendant deux mois à la médiathèque. Après une période d'études, la réflexion avec les habitants s'est poursuivie en 2013 via des ateliers spécifiques où ont été discutés les aménagements des cœurs d'îlots. Maintenant que le projet est dans sa phase active, la Municipalité souhaite relancer cette année de nouveaux ateliers urbains afin de mener une réflexion autour du Cœur de ville et de son lien avec les Sorbiers. ●

G.K

Parole
de citoyenne

« Avoir un logement ici, c'était un feu d'artifice ! »

Mme C, 89 ans, habitante des Sorbiers

Cela fait 54 ans que j'habite les Sorbiers. En 1946 quand je me suis mariée, c'était la crise du logement, alors on vivait chez la belle-famille. Je me souviens qu'il n'y avait pas de toilettes. On était tous mal logés ! Alors quand on a eu un logement ici, c'était un feu d'artifice ! De ma fenêtre je voyais les champs de lilas et au loin la Tour Eiffel. Avec mon mari,

on était dans les premiers à s'y installer, alors on a vu arriver les autres commerces et se construire la tour Bretagne et la Maison pour tous. J'étais fleuriste dans le petit centre commercial qui se tenait à la place de la médiathèque. On appelait cela le square du Roussillon. Aujourd'hui le quartier a changé mais il reste un certain esprit d'entraide entre voisins. Depuis que le porche n'existe plus et

que la barre a été percée, c'est plus agréable. Ce qui est regrettable, c'est que les logements et les extérieurs n'ont pas été entretenus par l'ancien bailleur ; depuis que je suis ici, la peinture de mes murs n'a été refaite qu'une fois ! Et à mon âge, il me faudrait une douche plutôt qu'une baignoire. J'ai vraiment hâte que mon appartement soit rénové et de voir le nouveau visage du quartier.

clé « musiques libres »



UNE SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Médiathèque Boris Vian

Vivent les musiques libres !

La médiathèque vient de lancer un nouveau service : elle propose le prêt de clés USB contenant une sélection de musiques sous licence libre. Une invitation à la découverte.

Vous connaissez les livres, les revues, les CD ou encore les DVD ... vous allez découvrir les clés USB ! La médiathèque Boris Vian propose désormais ce support en prêt à ses adhérents. Principal avantage : la souplesse d'utilisation, les clés se connectant à n'importe quel ordinateur et se révélant très pratiques à transporter. Autre particularité : les musiques contenues sur la clé USB sont copiables et diffusables à l'envi en toute légalité. Non, vous ne rêvez pas : bienvenue dans le monde des musiques libres ! Plus que le contenant, c'est donc le contenu qui constitue une mini révolution dans l'univers du prêt musical, où normalement une seule copie à usage privé est autorisée. En plaçant sa musique sous licence libre, dont Creative Commons est la plus connue, un auteur, compositeur et/ou interprète autorise la libre diffusion de son œuvre sous certaines

conditions (qui excluent très souvent l'utilisation à des fins commerciales). « *Cela encourage la diffusion des œuvres de façon légale et stimule la créativité* », souligne Christine Binet, responsable de l'espace Musique Cinéma de la médiathèque.

Valoriser et sélectionner la musique

À l'origine de cette innovation à Chevilly-Larue, on trouve l'investissement de la médiathèque aux côtés du service municipal de la Jeunesse, du conservatoire et de la Maison pour tous dans le projet musiques actuelles, qui soutient les jeunes talents chevillais. « *On cherchait un moyen de contribuer au projet, et comme cela faisait quelques temps que nous entendions parler des musiques libres, on a saisi l'occasion* », s'enthousiasme Christine Binet. Dès lors, avec deux de ses collègues, elle a exploré cet univers trop peu connu. « *Cela a été une surprise pour nous, car il y a de très bonnes choses dans le domaine des musiques sous licence libre. Il y a beaucoup d'artistes à valoriser et à promouvoir* ». Si la valorisation est l'une des missions des médiathèques, elle s'accompagne d'une autre : la sélection. « *Nous nous sommes appuyés pour cela sur le travail du blog Ziklibrenbib, qui regroupe les médiathèques proposant de la musique libre et qui propose déjà*

L'EMPRUNT D'UNE CLÉ USB, COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Rendez-vous à la médiathèque.

Pour les non-inscrits, c'est le moment d'adhérer (1 pièce d'identité + 1 justificatif de domicile ou déclaration sur l'honneur et une autorisation parentale pour les moins de 18 ans).

2 Dirigez-vous vers le rayon dédié au support USB. Chaque clé est protégée par une pochette plastique, qui renferme également un fascicule détaillant les titres et renseignant sur les musiques sous licences libres. Les clés comportent toutes la même sélection.

3 Passez à l'emprunt proprement dit, qui s'effectue comme avec tout autre document de la médiathèque, chaque clé possédant un code barre unique. Comme pour les CD, le prêt est limité à quatre semaines.

4 Connectez la clé à votre ordinateur pour en lire le contenu et régaliez-vous ! Copiez un ou plusieurs titres sur vos autres lecteurs mp3 et transmettez vos coups de cœur à vos amis autant de fois que vous le souhaitez.

5 Retour à la médiathèque. Chaque clé est entièrement vidée de son contenu et reformatée avant d'être de nouveau empruntable, afin d'éliminer les virus informatiques.

des sélections », poursuit Christine Binet. Le travail des agents de la médiathèque n'en a pas été moins colossal, car pour un titre sélectionné, il a fallu en écouter une dizaine ... Qualité des textes, qualité sonore, recherche musicale : autant de critères pour analyser chaque composition. Au final, la clé renferme près de 150 titres au format mp3, couvrant tous les genres, hip hop, électro, jazz, rock, musique classique ... « *Nous avons voulu être éclectiques pour cette première sélection ; nous avons mis des choses assez faciles d'écoute et d'autres plus originales. On privilégie la découverte tous azimuts* », remarque Christine Binet.

Des clés thématiques

Dans un premier temps, une vingtaine de clés sont proposées au prêt. Les huit groupes de musique chevillais, identifiés l'année dernière dans le cadre du projet musiques actuelles, vont être invités à déposer leur musique sur les nouvelles clés. Mais le projet étant amené à évoluer grâce à la souplesse du support, le contenu sera régulièrement renouvelé. D'autres formats de fichiers pourront s'ajouter, comme des PDF d'explication ou de présentation des auteurs, des vidéos, des images, ... À terme, les clés pourraient devenir thématiques, traitant un genre de musique ou un instrument particulier par exemple. Une belle offre numérique en plus pour les adhérents ! ● **Mathieu Schmitt**



Fête du jardinier amateur

Les plantes sont magiques

Les 13 et 14 septembre derniers, profitant du beau temps, la fête du jardinier amateur a pris ses quartiers sur l'esplanade du palais omnisports de Thiais autour du thème « Histoire des jardins, histoires de jardin ». Et, comme chaque année, le service Environnement de Chevilly-Larue a répondu présent à l'appel, avec un magnifique stand recomposant un jardin médiéval. S'il s'agit du travail de toute l'équipe, les jardiniers se sont particulièrement investis dans le projet. « *Le jardin médiéval est l'un des premiers jardins à avoir existé en France. Il est plus utile que décoratif* » explique Corinne. Le jardin comportait quatre « carrés », consacrés à un type de plantes particulier. Le plus fascinant d'entre eux était sans conteste le carré des plantes magiques, destinées aux philtres et autres joyusetés de sorciers, minutieusement recomposé par les agents municipaux d'après les fruits de leur recherche. La verveine et le laurier côtoyaient ainsi la morelle noire et l'alchémille, qui sert à l'élixir de longue vie ! D'autres plantes, aromatiques ou médicinales, complétaient cette magnifique composition. ● **M.S**



Rencontres de quartier

Une belle occasion de débattre

Après les habitants du Clos Saint-Michel avant l'été, ce sont ceux des Sorbiers-Saussaie qui pendant plusieurs semaines sont conviés à des temps d'échanges et de dialogue directs avec Stéphanie Daumin, la Maire, et l'équipe municipale. Ces rencontres ont lieu en pied d'immeuble, au plus près des lieux de vie des habitants et pour un même quartier plusieurs dates de rendez-vous sont proposées, en semaine, en soirée, afin de permettre à tous les habitants, quelles que soient leurs contraintes personnelles, de venir à l'une d'entre elles. Les deux premiers rendez-vous aux Sorbiers-Saussaie se sont tenus les 10 et 11 septembre avec les résidents de la rue du Nivernais puis se sont poursuivis

le 24 septembre à l'entrée de la résidence Barbanson. À chacun d'entre eux, des dizaines d'habitants ont profité de cette occasion pour soulever des problèmes de proximité (stationnement, arbres à tailler, etc), questionner l'équipe municipale sur le projet de restructuration du quartier, évoquer leurs préoccupations, avancer des idées pour favoriser le mieux vivre ensemble, débattre plus largement des projets menés par la Municipalité, ... Ces temps de rencontres privilégiées se poursuivront dans l'ensemble du quartier Sorbiers-Saussaie à différentes dates en octobre. ●

- Les riverains seront prévenus des dates par un document dans leur boîte aux lettres.

Commerce

Nouveau restaurant

Un établissement de restauration rapide vient d'ouvrir ses portes. Au menu : burgers, salades, sandwichs, paninis, sur place ou à emporter. Le Best Break accueille ses clients du lundi au samedi de 7h à 22h. ●

- Restaurant Best Break – 12, place du Maréchal de Lattre de Tassigny. Tél. : 01 49 78 00 01



Fête de l'énergie

Toutes les informations pour réaliser des économies d'énergie

Dans le cadre de la 5^e édition de la fête de l'énergie qui se déroulera du 9 au 12 octobre dans toute la France, l'espace info-énergie invite les Chevillais à participer à une après-midi d'information autour de la réduction des consommations d'énergie, le samedi 11 octobre. L'occasion d'obtenir tous les renseignements nécessaires pour réduire ses factures et maîtriser ses charges, améliorer le confort de son logement

et bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux. Au programme : une conférence-débat sur la rénovation énergétique en copropriété animée par le PACT de l'Est parisien et un quizz sur la consommation énergétique, avec à la clef une thermographie gratuite de sa copropriété à gagner ! ●

- Samedi 11 octobre à partir de 14h au relais-mairie – 13, rue Édith Piaf

Quartier Bretagne

Les nouveaux logements de la rue Jean Ferrat sortis de terre

Le premier programme de logements de la ZAC Petit Le Roy est en passe d'être livré ; dans la rue Jean Ferrat, la construction de 39 logements locatifs est achevée. Sous maîtrise d'ouvrage du bailleur Valophis Habitat, cette opération se compose de deux bâtiments. D'une architecture originale, moderne (qui a été confiée à l'architecte Bruno Rollet), reconnaissable à ses bardages en bois qui ornent la façade, la construction est certifiée haute performance énergétique et les logements sont à basse consommation. De trois étages maximum, ces bâtiments proposeront des logements du T1



au T4. Tous les rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un parking souterrain répondra aux besoins de stationnement. D'ici quelques mois (mi 2015), seront également achevées les constructions actuellement en cours d'un deuxième programme de logements locatifs et d'un hôtel. Ces dernières clôtureront la ZAC Petit Le Roy. ●

Élections des représentants de locataires

C'est vous qui votez !

Du 15 novembre au 15 décembre prochains, tous les locataires vivant dans le secteur du logement social seront appelés à élire leurs représentants au conseil d'administration de leur bailleur. L'enjeu de ce rendez-vous démocratique, qui n'a lieu que tous les quatre ans, est de taille pour les locataires. Voter à ces élections, c'est la possibilité pour eux d'exprimer leur avis afin que celui-ci soit pris en compte, c'est choisir des représentants qui défendront leurs intérêts. Les représentants sont d'autant plus au plus proche des intérêts des locataires

qu'ils sont eux-mêmes locataires en logement social du même bailleur ; ils connaissent donc la réalité du terrain. Ces représentants rencontrent le bailleur plusieurs fois par an pour lui faire part des questions et remarques des locataires. De plus, en siégeant au conseil d'administration, ils participent aux décisions fondamentales au quotidien des locataires ; travaux, qualité des logements, entretien des parties communes, gestion de la résidence, maîtrise des charges, ... Les représentants des locataires ont donc un vrai pouvoir de décision en disposant d'un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs. ●

• **Les bailleurs informeront leurs locataires des modalités précises de vote (à bulletin secret, par correspondance, par internet) dans les semaines précédant le scrutin.**

Quartier La Guinet

À vos cartes !

Les comités de quartier aussi ont fait leur rentrée. Histoire de bien commencer l'année, celui du quartier La Guinet invite à sa table de jeux les amateurs de tarot le temps d'un après-midi. Alors sortez vos atouts, préservez vos rois et sauvez le petit : que l'on garde ou que l'on pousse, rendez-vous est donné à tous. Les trois premiers gagnants remporteront des lots. Au terme des parties, un buffet sera partagé ; les participants sont invités à apporter une spécialité sucrée. ●



• **Après-midi tarot le samedi 18 octobre à partir de 14h à la salle Léo Ferré 65, avenue du Président Roosevelt.**



Fernand Caspar
Vaillant pongiste
de 95 ans mais pas s

Ancien maître tonnelier foudrier nommé Meilleur Ouvrier de France, Fernand Caspar a sillonné une bonne partie de la planète avec sa caravane. Octogénaire, il décide pour garder ses réflexes de s'initier au tennis de table et s'inscrit en 1999 au club de l'Élan. Quinze ans plus tard, n'ayant pas perdu de sa vivacité, Fernand aime toujours prendre sa revanche le lundi à l'entraînement. Il est tant apprécié que le club lui a dignement fêté ses 95 ans en juin dernier. Aujourd'hui, doyen des pongistes du Val-de-Marne, il est un exemple pour toutes les personnes âgées qui pensent à tort qu'il est trop tard pour elles de se remettre au sport.

Bien qu'il pratique dans sa jeunesse la randonnée et l'alpinisme, Fernand Caspar est avant tout un artiste avant d'être un sportif. Notre pongiste tardif voit le jour le 22 juin 1919, dans le quartier des cabanes en bois d'Ivry-sur-Seine, appelé à l'époque "la zone", celle où même la police n'entre pas. Il est à peine né que la femme qui aide sa mère à accoucher s'exclame : « *Oh, Marie, tu viens de mettre au monde le petit Jésus !* » Surnommé ainsi depuis, Fernand précise non sans humour qu'il a lui aussi mené une vie exemplaire ! À 12 ans, le "divin" enfant rejoint à Jussieu l'atelier de la halle aux vins où il y apprend le métier de tonnelier foudrier (ndlr : tonnelier fabricant des foudres, c'est-à-dire de grands tonneaux contenant de 50 à 300 hectolitres). Patient, précis et fort habile de ses mains, il reçoit, la première année de son apprentissage, la médaille du Comité de Patronage des Apprentis. L'année suivante, convoqué à la Sorbonne par Albert Lebrun, 15^e Président de la République française, et son ministre Paul Painlevé, il se voit remettre dans le grand amphithéâtre le diplôme d'encouragement au progrès. « *Il y avait des gardes républicains, des ingénieurs, des physiciens, ... J'étais si impressionné que je suis sorti mais, vite rattrapé par M. Painlevé je me suis retrouvé assis près de Fulgence Bienvenüe, le père avec Edmond Huet du métro parisien !* » Repéré par M. Carmignon, marchand de tonneaux, il travaille avec Maurice Hermeline jusqu'en 1939, année où le service militaire l'appelle. Moins de quatre mois après avoir épousé Pierrette Cochard en mars 1940, affecté entre temps, guerre oblige, mitrailleur sur la Ligne Maginot, Fernand est fait prisonnier de guerre le jour de ses 21 ans. Pour se rapprocher de lui, son épouse enceinte trouve du travail en Allemagne. Éloignée cependant du camp où son homme est détenu, elle

ne le verra que trois fois en cinq ans. Réduit à l'état d'esclave, enfermé depuis plus de deux ans dans des cours entourées de barbelés, Fernand tente avec un compagnon de camp de s'évader. À cause d'une couverture que son complice emporte dans sa musette, les gardes nazis soupçonneux les arrêtent. Soutenant qu'avec sa femme installée de ce côté-ci du Rhin il n'avait pas de raison de s'échapper, Fernand et son acolyte ne feront "que" quatre jours de prison. Peu après le débarquement de 1944, transféré au STO (Service du travail obligatoire), notre artisan est envoyé par le Stalag à l'usine en tant que maître-tonnelier. Après avoir été cinq ans prisonnier, la fin de la guerre lui rend sa place chez M. Hermeline mais lui prend, à l'accouchement, sa femme et leur second enfant. Veuf avec une petite fille de 4 ans, Fernand traverse des mois douloureux avant de rencontrer en 1948 le bonheur de sa vie, Raymonde Pelèze, avec laquelle il a trois enfants. Pendant les vacances, la grande famille sillonne en caravane l'Europe, le Cap Nord, les États-Unis, le Sahara, ... En 1973, une déchirure à l'épaule contraint Fernand à abandonner son métier. Il entre alors chez Précis Bois à Athis-Mons et devient menuisier. Depuis toujours excellent conducteur, notre routard voit cependant ses réflexes décliner avec l'âge. « *Pour rester toujours vif au volant, la rapidité que demande le ping-pong me convenait parfaitement, voilà pourquoi, sans hésiter, je me suis inscrit à 80 ans au club de l'Élan !* » Fernand en apprendra vite les gestes en observant. « *Certes, maintenant je vois moins bien, mais cela ne m'empêche pas d'avoir un bon niveau. Je joue à l'instinct !* ». Comme le bon vin qui macère dans les tonneaux, grâce à l'amour de sa vie, Fernand vieillit bien. Lui qui aurait aimé être magicien pour faire disparaître les injustices écrit aujourd'hui pour son plus grand plaisir un roman. Après la perte de leur fils aîné il y a quatre ans, main dans la main Raymonde et Fernand regardent loin devant et savourent tous les instants qu'ils partagent avec Lou, Noé et Jonas, leurs quatre arrière-petits-enfants. ●

Florence Bédouet

eulement...

Réforme des collectivités

Les élus de la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris se sont réunis pour la première fois le 8 juillet dernier.

Le 8 juillet, la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris tenait sa première réunion. En réflexion notamment : le statut et les compétences des territoires de 300 000 habitants qui composeront la métropole. Explications.



* Le Grand Orly regroupe 15 villes du Val-de-Marne et de l'Essonne riveraines de l'aéroport d'Orly (Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Orly, Rungis, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-le-Roi) et la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (qui regroupe cinq communes).

Le visage de la future métro

À peine adoptée, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) est déjà jugée « inapplicable ». C'est en tout cas le constat qu'ont formulé les 225 élus qui siègent au sein de la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris. Cette mission, composée des élus du syndicat de Paris métropole et au

sein de laquelle siège Stéphanie Daumin, la Maire, est chargée de déterminer les contours de la future métropole qui verra le jour au 1^{er} janvier 2016. Si elle doit rendre ses conclusions définitives à la fin de l'année, le travail est déjà bien engagé.

Périmètre de la métropole

La question du périmètre de la métropole est actuellement

en débat. Si ce dernier est envisagé comme recouvrant Paris et les départements de la petite couronne, les élus de l'association des communes et communautés du Grand Orly* réclament avec force que le territoire Grand Orly, qui s'étend jusque dans l'Essonne, soit pris en considération par la mission de préfiguration comme territoire de la métropole

« La métropole ne peut être forte que si elle est solidaire »



La métropole est un espace à l'échelle duquel un certain nombre de problèmes rencontrés par les Franciliens pourraient trouver des réponses si les bons choix sont opérés, notamment en matière de transports ou de logement. En effet, la métropole ne peut être forte que si elle est solidaire. Solidaire pour diminuer les inégalités sociales et territoriales, pour faire en sorte qu'une plus grande partie des richesses soit consacrée à l'amélioration de la vie des habitants et que partout, les habitants aient un égal accès aux commodités de la ville, aux équipements collectifs et aux services publics de centralité. C'est cette idée fondamentale de solidarité que

nous défendons avec Stéphanie Daumin et au sein de l'association des communes et communautés du Grand Orly. Nous souhaitons que les territoires de la métropole aient une taille raisonnable, que les élus locaux puissent y être décideurs et qu'ils soient dotés des moyens qui leur permettent de mettre en œuvre ces décisions. Dans ces conditions, la métropole pourra effectivement être à la fois un outil de développement pour des projets de grande envergure et une structure qui, avec les départements et les communes, assurera dans la proximité, les services dont les habitants ont besoin.

Christian Hervy, conseiller municipal, Conseiller général et président de l'association des communes et communautés du Grand Orly



Metropole en discussion

pertinent. En effet, du fait de ses nombreux atouts et notamment de la présence de l'aéroport international d'Orly sur son sol, il concourrait à construire une métropole active dans la compétition internationale, comme en témoignent les projets qui fleurissent en son sein (la Cité de la gastronomie, la restructuration des aéroports d'Orly, la création d'un nouveau pavillon dédié au bio dans le Min, l'arrivée du Métro 14, ...).

Statut des territoires

D'après la loi actuelle, les territoires seraient placés sous le contrôle de la métropole et ne joueraient finalement qu'un rôle consultatif. Un point qui fait débat puisque la majorité des élus de la mission réclament que les territoires soient dotés d'un statut juridique, de recettes fiscales propres et d'un budget autonome. La métropole deviendrait alors un lieu de coopération entre les territoires et non plus une

intercommunalité géante. Les élus qui travaillent actuellement à la définition de l'architecture juridique de la métropole devaient transmettre leurs recommandations à ce sujet à Matignon le 30 septembre (à l'heure où nous mettons sous presse, le scénario retenu par les membres de la mission n'est pas encore connu).

Pouvoir des communes

Ces multiples bouleversements pointent enfin la question de l'autonomie des communes. Avec cette réforme, elles se verront en effet dépossédées d'une partie de leurs recettes fiscales qui leur permettent d'investir dans les équipements et services publics de proximité. De même, avec la nouvelle répartition des compétences entre les territoires et la métropole, on peut s'interroger sur les moyens et les marges de manœuvre dont disposeront les communes pour agir. ●

Léa Goutmann-Becker

Repères

Quelques dispositions de la réforme territoriale

● Suppression des départements

Sous couvert de simplifier « le millefeuille territorial », le Premier ministre a annoncé, lors de son discours de politique générale du 15 septembre, l'avènement de trois types de départements différents selon qu'il existe une intercommunalité forte ou une métropole sur son sol. Une mesure plutôt déconcertante au vu de l'objectif de simplification initialement recherché. Reste que ceux de la petite couronne fusionneraient au sein de la métropole. Le département rend pourtant, notamment dans le Val-de-Marne, un certain nombre de services extrêmement précieux aux habitants : remboursement de 50% de la carte Imagine R, mise à disposition d'ordinateurs à tous les collégiens de 6^e, prise en charge de la carte Améthyste, solidarité en faveur des personnes âgées, handicapées ou en situation d'exclusion sociale, protection de l'enfance, gestion des crèches départementales, des routes et des parcs départementaux, ...

Les départements sont également à l'origine de nombreux investissements essentiels à l'activité économique et l'emploi sur le territoire.

● Réforme des scrutins locaux

La loi du 17 mai 2013 a modifié le mode d'élection des conseillers départementaux. En mars 2015, lors des prochaines élections départementales (ex-cantonales), les citoyens devront élire deux conseillers par canton (une femme et un homme) au lieu d'un seul. Les cantons ont par ailleurs été redécoupés. Celui dans lequel se situe Chevilly-Larue et Rungis comprendra désormais la ville de Thiais.

● Fusion des régions

Le nombre de régions en France métropolitaine serait ramené de 22 à 13, suite au vote du premier volet de la réforme territoriale adopté en juillet à l'Assemblée nationale. Si l'Île-de-France n'est pas concernée, celui-ci prévoit la fusion d'un certain nombre de régions. Le texte passera devant le Sénat à l'automne. Les prochaines élections régionales devraient se tenir fin 2015.

Chantiers d'été

Le plaisir au travail !

Les dix jeunes qui ont participé à un chantier d'été via le service municipal de la Jeunesse n'ont pas ménagé leurs efforts. Ces derniers ont été félicités lors d'un pot de fin de chantier début septembre.



Les jeunes qui ont participé aux chantiers d'été ont été reçus au service municipal de la Jeunesse pour un pot convivial en présence de Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse.

Après l'effort le réconfort ! Le 10 septembre dernier, au service municipal de la Jeunesse, les quatre filles et six garçons qui ont participé à l'opération Chantiers d'été ont fêté la fin d'une période estivale riche en huile de coude et en réalisations. « Travailler toute la semaine 7h d'affilée pendant l'été c'était pas facile, mais on s'y est mis à fond ! » témoigne Shaïma, 18 ans, qui s'était attelée

à la peinture du hall principal de l'école Salvador Allende avec quatre autres jeunes durant le mois d'août. Jusaphat, 19 ans, qui a lui aussi passé un mois de son été à poncer, lessiver, peindre et nettoyer le hall de l'école, est tout aussi enthousiaste : « C'était une bonne expérience et surtout ça va me permettre de payer une partie de mon école de commerce ». Cette expérience n'était pas non plus de tout repos à la caserne des pompiers dans laquelle cinq autres jeunes ont œuvré à la peinture d'une cage d'escalier et de deux halls d'entrée en juillet. Mais Dora, 20 ans, ne regrette rien, bien au contraire ... « J'avais déjà travaillé pendant l'été, mais c'était dans une banque et je m'étais sentie isolée. On a été très bien accueillis et accompagnés sur le chantier, et ça c'était super ». Shaïma et Fatima, approuvent avec entrain : « On a travaillé dans une atmosphère très conviviale avec nos encadrants ». Au rayon des découvertes, Ayoub, 18 ans, a même eu le privilège de pratiquer le parcours d'entraînement de la caserne des pompiers. Une expérience qu'il n'est pas prêt d'oublier, tout comme son mois de travail, qui va lui permettre de financer intégralement son permis de conduire. ● L.G-B

Ligne 14

Le métro arrivera trois ans plus tôt !



Suite à la mobilisation des citoyens, des élus et des acteurs locaux du territoire, le gouvernement a finalement annoncé début juillet l'avancée de la mise en service de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly à 2024 (au lieu de 2027-2030, comme

prévu initialement). Cette décision a été reçue avec satisfaction : à l'automne dernier, plus de 2 000 Chevillais avaient en effet signé la pétition en faveur de l'avancement du prolongement de la ligne 14 dans le planning de réalisation du réseau de transports du Grand Paris. Le Conseil municipal avait également transmis une délibération en ce sens au gouvernement, aux côtés du Conseil général et de l'association du Grand Orly. Les Chevillais bénéficieront donc trois ans plus tôt de l'arrivée de deux stations de métro (l'une dans le secteur de la rue Paul Hochart, l'autre au niveau de la porte de Thiais), ce qui permettra d'améliorer grandement leurs déplacements vers Paris ou Orly et de favoriser l'emploi et l'activité économique dans cette zone. Néanmoins, comme le souligne Stéphanie Daumin, la Maire : « Il nous faut maintenant exercer toute notre vigilance afin que les engagements pris concernant la ligne 14 soient bel et bien respectés. Je serai notamment attentive à ce que les crédits nécessaires soient réellement affectés à ce projet ». ●

Casse-croûte gastronomique

Un grand moment pour les papilles !



Tandis que Fredo le clown a amusé les plus jeunes, Philippe Gardette, chef étoilé, a régalié les convives du casse-croûte gastronomique !



Le 20 septembre dernier, les papilles de près de cinq cents Chevillais ont frétillé dans le parc Petit Le Roy, à l'occasion de la troisième édition du casse-croûte gastronomique proposé par la commune. Il y avait assurément de quoi faire chavirer le cœur des plus fins gourmets : brochettes de gambas au jambon de Bayonne, tartare de saumon minute, foie gras poêlé et chutney de mangues et figues, brochettes de noisette d'agneau au thym et tomates confites, onglets

de veau, tiramisu aux fraises et nougat, fondue au chocolat, ... difficile de faire un choix ! Que ce soit au pôle de dégustation animé par Philippe Gardette, chef cuisinier de l'Ordre Culinaire International, à celui proposé par Dominique Maurice, chef du restaurant L'Aloyau, comme à ceux tenus par la Ferme du Saut du Loup, par Rungis réception ou par les agents du service de la Restauration municipale, les Chevillais se sont tout simplement régaliés. ●

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Stéphanie Daumin**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.
- ▶ **Christian Hervy**, Conseiller municipal délégué à la Cité de la gastronomie, Conseiller général : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).
- ▶ **Génaro Suazo**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Vincent Phalippou**, Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Renaud Roux**, Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Barbara Lorand-Pierre**, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87
- ▶ **Charlotte Régina**, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les jeudis de 10h à 13h)
- ▶ **Régine Boivin**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les vendredis de 18h à 20h et les samedis de 9h à 12h).
- ▶ **Murielle Desmet**, Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr
- ▶ **Hélène Husson**, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Coordination du projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).
- ▶ **André Deluchat**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).
- ▶ **Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).
- ▶ **Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au : 01 45 60 19 78 / 18 74
- ▶ **Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63
- ▶ **Élisabeth Lazon**, Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.
- ▶ **Christian Nourry**, Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.
- ▶ **Dominique Lo Faro**, Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

Le 22 août, une délégation de parents d'élèves FCPE de l'école Jacques Gilbert-Collet, accompagnée de Stéphanie Daumin, la Maire, a été reçue par la directrice académique des services de l'Éducation nationale.



École Jacques Gilbert-Collet

Une fermeture de classe évitée

Si la demande d'ouverture de classe formulée par la communauté éducative de l'école élémentaire Pierre et Marie Curie n'a pas reçu d'issue favorable, les parents des enfants qui fréquentent l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet ont

en revanche de quoi se réjouir ! La directrice académique des services de l'Éducation nationale a annoncé début septembre le maintien de 5 classes dans cette école. En effet, une délégation de parents d'élèves de la FCPE de cette école, accompagnée de Stéphanie Daumin, la Maire, avait été reçue par la directrice académique le 22 août dernier afin de protester contre une fermeture de classe programmée dans cette école, au motif que cette dernière aurait fait grimper les effectifs à 33 élèves par classe. La décision de l'Éducation nationale, rendue sur constat de rentrée, de ne pas procéder à une fermeture de classe dans cet établissement permet d'assurer aux enfants un apprentissage dans des classes dénombrant 26 à 27 élèves. ●

Représentants des parents d'élèves

Parents, donnez de la voix !

Que l'on soit parent d'un enfant qui fréquente la crèche, l'école, le collège ou le lycée, le mois d'octobre comporte au moins une date qui mérite d'être notée dans l'agenda. En effet, cette période est marquée par l'élection des représentants de parents d'élèves au sein des conseils de crèche, des conseils d'écoles maternelles et élémentaires et des conseils d'administration des collèges et des lycées. Les parents élus auront un rôle délibératif au sein de ces conseils et seront les porte-paroles des demandes des parents auprès de la communauté éducative. Une bonne

raison de voter le jour du scrutin ou par procuration en cas d'impossibilité d'être présent le jour J dans l'établissement. ●

• **Vendredi 10 octobre : élections dans les écoles maternelles et élémentaires, aux collèges Jean Moulin et Liberté et au lycée Pauline Roland.**

• **Lundi 17 novembre : élections dans toutes les crèches municipales de la ville. Dans la crèche départementale, les parents qui le désirent peuvent déposer leur candidature. Cette dernière ne sera pas soumise au vote.**

Association

La nuit, on joue au chat et à la souris ...



Ils s'appellent Teddy, Chipie, Piano, ou Bianca et résident actuellement au refuge de

l'Association de sauvegarde des chats libres et abandonnés de Fresnes (ASCLAF). Certains de ces chats errants ont été capturés à Chevilly-Larue par un des cinquante bénévoles de l'association. Mais que les amoureux des félins se

rassurent : c'est pour leur bien ! « *Notre mission est d'attraper les chats sauvages qui divaguent dans les rues de manière à les faire tatouer et stériliser pour éviter leur prolifération* » explique Georgette Neves, Chevillaise vice-présidente de l'association. En effet, la multiplication de ces matous des rues pouvant poser des problèmes

de salubrité publique et engendrer des nuisances pour les riverains, les membres de l'ASCLAF n'hésitent pas à consacrer leurs soirées à trapper les agiles créatures. Jacqueline Venneri, qui a longtemps arpenté les rues de Chevilly-Larue à la nuit tombée avec son piège à chat (et en a attrapé plus d'un !), explique le sens de son engagement : « *J'adore les chats et le travail que nous menons est très utile. Nous intervenons d'ailleurs souvent à la demande de riverains* ». Mais si elle déploie autant d'énergie dans sa mission, c'est aussi dans la perspective d'offrir une vie meilleure à ces boules de poils, puisque les plus affectueux d'entre eux rejoindront le refuge de l'association ou une famille d'accueil dans la perspective d'être adoptés. Cette année, l'ASCLAF aura fait stériliser 350 chats et 200 auront trouvé une famille. ●

• **Informations : www.asclaf.com**



Ordival

Distribution des ordinateurs aux élèves de 6^e

Début octobre, les élèves de 6^e des collèges Jean Moulin et Liberté recevront leur Ordival, cet ordinateur portable personnel mis à disposition par le Conseil général à tous les élèves entrant en 6^e ou pour la première fois dans un collège du département. ●

Actualité

Coup d'état contre les départements en librairie



À l'heure où le gouvernement a annoncé la disparition des départements, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, Christian Favier, sénateur et président du Conseil général, livre son analyse sur le sujet en tant qu'homme politique

de terrain dans l'ouvrage *Coup d'état contre les départements*. Ce livre démonte un à un les mythes qui se rapportent à cette réforme : la métaphore du millefeuille qui camoufle la richesse des réseaux de la démocratie locale, la dépense publique diabolisée qui rétrécit l'investissement public pour l'avenir, la simplification administrative qui recentralise et éloigne l'administration des citoyens, etc. Ce livre est un plaidoyer pour le développement d'une démocratie de terrain ajustée aux besoins des habitants, à la parole des citoyens et aux défis auxquels les territoires sont confrontés. L'auteur y démontre également que les départements sont un échelon indispensable. ●

● *Coup d'état contre les départements* de Christian Favier – Éditions de l'Atelier 1960 pages.

Solidarité

Les inscriptions aux chèques solidarité bientôt ouvertes

Les Chevillais pouvant bénéficier d'un chèque de solidarité peuvent en faire la demande du 15 octobre au 31 décembre. Cette aide, attribuée par le Conseil général, est d'un montant de 30€, 45€ ou 60€ par foyer fiscal, en fonction de la composition du foyer, s'adresse aux personnes non imposables sur le revenu (avant déductions fiscales). La distribution des chèques solidarités se fera à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les formulaires de demandes de chèques solidarité sont téléchargeables sur le site du Conseil général et sont disponibles à l'Espace commun des solidarités. Les Chevillais pourront également se les procurer à l'occasion de la fête des solidarités qui se déroulera le 13 décembre, munis des originaux de leur avis d'imposition et d'une pièce d'identité. Les chèques solidarité seront envoyés par courrier. ●

● Téléchargement du formulaire sur le site www.valdemarne.fr.

● Envoi de la demande par courrier : Conseil général du Val-de-Marne.

Fête des Solidarités 2014 – 94054 Créteil cedex

Pétition

Le Val-de-Marne j'y tiens !

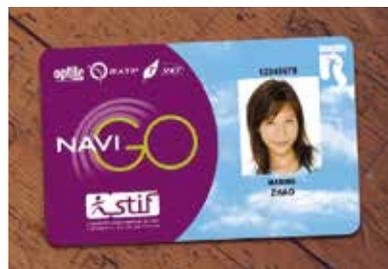
Le VAL de MARNE
J'Y TIENS !

À ce jour plus de 20 000 Val-de-Marnais ont signé la pétition « Le Val-de-Marne j'y tiens » lancée en juin dernier par le Conseil général. Celle-ci est encore en ligne à l'adresse ●

● <http://jytiens.valdemarne.fr/>

Aide au transport

Ouverture en ligne du remboursement de 50% de la carte Imagine R



Les collégiens et lycéens pourront bénéficier du remboursement de 50% de leur carte Imagine R dès le 1^{er} octobre. Pour en faire la demande, ils peuvent remplir le formulaire en ligne ou envoyer par courrier le formulaire de demande de remboursement (complet et signé), accompagné de la copie de la carte

Imagine R, du certificat de scolarité 2014-2015 de l'élève concerné et d'un justificatif de domicile (pour les collégiens et lycéens : au nom des parents et pour les étudiants : à leur nom). ●

● www.valdemarne.fr

● Envoi de la demande par courrier :

Monsieur le Président du Conseil général

Hôtel du Département – DJSW – Service des Aides à la Mobilité
94054 Créteil cedex

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Charlotte Régina ► *conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires*

SOS pour les bébés



Malgré la pénurie connue de places en crèche, l'État exigerait une réduction de 1,4 milliard d'€ du budget consacré au Fonds national d'actions sociales (FNAS) d'ici 2017. Géré par la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales), il finance, entre autre, les crèches. Entre vagues démentis et demi-confirmations, il semblerait que la convention signée par l'État ait été « réajustée » car 243,7 M d'€ des crédits accordés n'avaient pas été utilisés. Même si l'État assure maintenir l'objectif des 100 000

places supplémentaires en crèche, il serait bon de s'interroger sur les raisons de la « non consommation » de ces crédits alloués en 2013. D'abord le retard dans la ratification de la convention signée en juillet et réduisant d'autant la possibilité de déposer une demande, mais surtout la hausse du coût du berceau. Coût du foncier, inflation des normes, les collectivités ont de plus en plus de mal à financer la part restante. Comment accepter de réduire l'accueil des enfants de moins de trois ans à des considérations financières ? Il s'agit aussi de permettre aux

femmes de travailler, de soutenir les parents ; de pouvoir, le cas échéant, prévenir certaines difficultés de l'enfant, de lui permettre d'évoluer dans un milieu respectant la mixité sociale. Chevilly-Larue fait de la petite enfance une de ses priorités en offrant déjà un nombre de places parmi les plus importants des villes du 94 et prévoit, d'ici 2020, 40 berceaux supplémentaires. Nos ambitions tiennent bon malgré un budget des communes déjà largement amputé. Mais face à cette coupe annoncée du budget du FNAS, nous tirons la sonnette d'alarme !

André Deluchat, Murielle Desmet, Dominique Lo Faro, Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Frédéric Sans ► *élus du groupe Parti de Gauche.*

Citoyens et pouvoir politique : quel décalage !

En cette rentrée de septembre, le fossé se creuse sans cesse entre ce qu'attendent nos concitoyens et les choix politiques assumés par le Président de la République et son gouvernement. Les mots se veulent apaisants et font référence aux valeurs de la gauche mais les faits parlent d'eux-mêmes : c'est bien une politique d'austérité qui est mise en œuvre n'en déplaise aux intéressés. Dans leurs interventions, aucun n'affirme que notre pays a des atouts et que cela passe par une répartition équitable des richesses

entre capital et travail. Les Chevillais et les Chevillaises ne sont pas dupes. Il ne suffit pas d'affirmer que les avancées sociales ou la correction des injustices sont au cœur de l'action politique. Les personnes au minimum vieillesse ne réclament pas l'aumône, elles veulent vivre dignement. Éventuellement, supprimer la 1^{ère} tranche d'imposition ne règle pas la question essentielle, celle du vivre décemment dans un pays riche. Les faits parlent d'eux-mêmes : ce sont des reculs sur les intentions affichées en 2012 concernant la mise

au pas de la finance, la défense de la protection sociale, du pouvoir d'achat, du droit du travail ou du droit à se soigner... en somme le développement des services publics. À l'écoute des Chevillaises et des Chevillais, nous savons que ces questionnements sont partagés. Le Medef, à l'écoute du Gouvernement, en redemande encore suite à la prestation du Premier ministre devant le parterre d'employeurs. Oui, il est temps d'agir et de se faire entendre comme il faudra le faire pour que les collectivités locales ne soient pas exsangues.

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, présidente du groupe Socialistes unitaires*

Halte aux incivilités



Le vivre ensemble suppose le respect d'un certain nombre de règles les uns envers les autres afin de vivre avec un minimum d'harmonie. Or de plus en plus de personnes piétinent les règles élémentaires de bon sens en bafouant la liberté des autres.

Quelques exemples d'incivilités récurrentes. C'est ainsi que certains vident leurs poubelles par la fenêtre du haut d'une tour de 16 étages, se garer en double file pour aller chercher sa baguette est devenu chose courante sans

aucun égard pour les autres conducteurs, les personnes âgées ou handicapées, les mamans avec des poussettes. Cracher en pleine rue, utiliser les espaces communs en y entassant les objets personnels.

Selon Xavier Alas Luquetas, dirigeant d'ELEAS, « *les incivilités ne sont pas spectaculaires, mais elles constituent –de par leur répétition– une pression insidieuse. Le stress chronique et le mal-être qu'elles occasionnent ont un impact significatif sur la santé physique et psychique des personnes.* »

Aujourd'hui, il est difficile de vivre dans un monde où l'individualité est de plus en plus répandue, mais il nous appartient aussi, chacun à notre place, de rendre la cohabitation plus supportable en respectant les règles élémentaires de la vie en communauté. Cela ne coûte rien de se garer correctement plus loin et de marcher un petit peu pour aller chercher sa baguette, aller à la poste ou rentrer chez soi, ou encore de vider sa poubelle dans les espaces prévus à cet effet. Il nous appartient à chacun de faire un effort pour le bien être de tous.

Laurent Taupin ► *maire-adjoint, Europe écologie – les Verts*

Il faut agir d'urgence face aux pics de pollution !



L'Île-de-France connaît régulièrement des épisodes de pollution de l'air. Il y a quelques jours un pic de pollution a touché notre région et Chevilly-Larue, du fait de sa proximité avec la capitale, n'y a pas échappé. On peut prendre toutes les mesures possibles au niveau de la commune, mais tout le monde sait que c'est à l'échelle de la région que des actions devraient être mises

en place immédiatement comme d'ailleurs la loi le permet. L'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la pollution de l'air ambiant entraînait des maladies respiratoires et pouvait provoquer des cancers. L'organisme déclarait en 2012 que près de quatre millions de décès prématurés dans le monde peuvent être imputés à cette pollution. Les élus écologistes à la Région Île-de-France ont à plusieurs reprises demandé qu'une cellule de crise ait l'autorité nécessaire pour

donner le feu vert à la gratuité des transports, des parkings et à la circulation alternée en cas d'augmentation forte de la pollution. Et à plus long terme, il faut espérer que le développement d'un réseau de transport public cohérent comme le réseau du Grand Paris, la diminution du nombre de véhicules individuels circulant au diesel, et l'utilisation de ressources propres comme les énergies renouvelables, permettront d'atténuer les effets néfastes de la pollution.

Patrick Blas ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits et Citoyens*

Au chevet de parents vieillissants



Double vie, double journée... dix millions de Français doivent faire face aux difficultés quotidiennes liées à des parents vieillissants ou en perte d'autonomie. Au XXI^e siècle où l'espérance de vie dépasse les 80 ans, 56% des 50-64 ans prennent soin de proches dépendants. Malgré un monde devenu individualiste, la solidarité intergénérationnelle reste d'actualité. Au-delà de la notion de devoir, ces « aidants familiaux » comme on les désigne, doivent supporter un épuisement tout autant physique que psychique. Par exemple, il n'est pas aisé de

déplacer une personne dépendante ; et il faut assumer parallèlement sa propre vie, son travail et apporter une aide quotidienne à ses proches, sans parler des problèmes financiers qui ne manquent pas de survenir. Face à des politiques publiques défailtantes, il faut toutefois trouver un parcours adapté à chacun. Tout d'abord les aidants familiaux doivent pouvoir être informés sur les structures d'accueil existantes, les aides financières. Ensuite, ils doivent être formés à la gestuelle adaptée pour déplacer des personnes en perte d'autonomie motrice, sans se substituer à un personnel médical. La participation

à des groupes de paroles est un soutien important pour partager ses expériences et échanger sur les problèmes. Lorsqu'il faut se résigner au départ en maison de retraite, encore faut-il trouver la structure d'accueil qui répondra aux exigences sanitaires et humaines que chacun est en droit d'attendre. Malheureusement, de telles structures sont implantées encore insuffisamment et de façon très inéquitable sur l'ensemble du territoire. Aussi, il appartient à nos politiques d'apporter toute l'aide nécessaire pour répondre aux attentes légitimes de nombreux citoyens.

Patrick Viceriat ► *conseiller municipal, président du groupe UMP-UDI-Divers droite*

Une rentrée difficile pour les classes moyennes



Croissance nulle, explosion du chômage, et notamment des jeunes et des seniors, effondrement des investissements, très forte hausse des impôts, hausse des taxes, tensions sociales (cf. incendie du centre des impôts de Morlaix), creusement des déficits (4,4% du PIB en 2014 et en 2015), crise des valeurs morales avec l'affaire Thomas Thévenoud qui oublie de payer ses impôts mais pas d'encaisser sa rémunération de député ! Ces difficultés concernent évidemment l'ensemble des Chevillaises et des Chevillais qui rencontrent des difficultés

dans leur quotidien. Sur les 51,5% de votants qui ont permis l'élection de François Hollande, ils ne sont d'ailleurs plus que 13% à lui faire confiance ! La majorité de gauche n'accorde plus qu'une confiance relative à Manuel Valls qui adopte tous les travers de François Hollande. Le Premier ministre a prononcé un discours de politique générale sans souffle, ni cap, ni courage. François Hollande se retrouve à faire le service après-vente du discours de son Premier ministre, ce qui affaiblit encore plus la fonction présidentielle. Les Français n'attendent pas de François Hollande qu'il

se victimise, mais qu'il trouve des solutions pour sortir la France de la crise. Le gel des pensions des retraités touchant plus de 1 200€ par mois (pardon 40€ de plus par an) est l'illustration de la politique fiscale d'une gauche incapable de réduire les dépenses publiques et qui, par manque de courage politique, appauvrit la France et les Français. Pour inverser la courbe du chômage qui ne cesse d'augmenter depuis qu'il est au pouvoir, il est temps pour François Hollande de regarder la réalité en face, et de changer radicalement de politique.

Yacine Ladjici ► *conseiller municipal, élu du groupe Parti socialistes et citoyens*

Qu'on dise la vérité aux Français !

Les pays de l'Union Européenne dans leur grande majorité traversent une zone de turbulences particulièrement violente, du jamais vu depuis la fin de la seconde guerre mondiale. C'est donc dans un contexte politique et économique particulièrement difficile que les Françaises et les Français ont fait leur rentrée cette année. Quelques éclairages méritent d'être apportés à nos concitoyens en ces temps difficiles. La droite et l'UMP de Nicolas Sarkozy ont creusé notre dette – celle que devront payer les futures générations, de plus de 500 milliards d'euros entre 2007 et 2012,

maintenant notre pays sous perfusion. Quel cynisme de la part de la droite dont les 10 années au pouvoir montrent qu'elle n'a que faire de l'état dans lequel elle laissera le pays à son départ ! Le climat délétère du moment ne doit pas faire oublier que les socialistes sont à l'origine de grandes réformes courageuses. La relance d'une véritable démocratie sociale qui a abouti à des progrès soutenus par une majorité de syndicats ; sur le plan politique et économique, le **non cumul des mandats** d'ici 2017 ; une plus juste répartition de l'effort avec des

impôts plus élevés pour les ménages riches et plus bas pour les revenus modestes, la **baisse des cotisations salariales** pour aider les petites entreprises à créer de l'emploi, l'**augmentation des pensions** pour les retraités modestes et l'**augmentation des bourses** pour les étudiants... Ne cédon pas aux discours réducteurs de la **droite et du Front national** qui, à défaut de propositions, surfent sur la détresse de celles et ceux qui souffrent pour incarner une alternative qui n'a de finalité que d'assouvir les besoins de pouvoir de leurs chefs de file.

Les journées du patrimoine, l'occasion de redécouvrir la ville.



Journées du patrimoine Bon cru 2014

Les nombreux amateurs de patrimoine, près de 320 Chevillais et habitants des villes voisines et même de Paris, ont été comblés avec un programme varié riche en (re)découvertes, avec notamment les anciennes maisons rurales du vieux Chevilly, des édifices religieux chargés d'histoire millénaire (l'église Sainte-Colombe) ou plus récents (la chapelle du Bon Pasteur de 1936 et la grande chapelle du séminaire de 1938), le « château » (pavillon de chasse) de 1760 et des parcs verdoyants (en accord avec le thème des Journées 2014 « Patrimoine culturel, patrimoine naturel »).

Le séminaire était particulièrement à l'honneur en cette année de son cent-cinquantième avec deux belles expositions. L'une portait sur les livres de la bibliothèque spiritaine illustrant l'année 1864, celle de l'installation du séminaire à Chevilly. L'autre évoquait le savoir-faire artisanal des Frères spiritains. Deux visites guidées et une conférence finale ont également eu lieu. Cette dernière, qui a rassemblé une cinquantaine de personnes, portait sur l'histoire du lieu, et était animée par l'archiviste municipal pour la période de 1563 à 1863 et par l'archiviste général de la congrégation pour la période suivante (depuis 1864). Les animateurs de ces journées ont été récompensés par la satisfaction exprimée par les participants : « Ah ! Merci ! C'était très intéressant ! ». ● M.E

Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale Regards sur la guerre 14-18



Chaque automne de 2014 à 2018 Chevilly-Larue proposera un programme culturel et artistique consacré au centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale. Des rencontres, expositions, ateliers et autres rendez-vous éclaireront les jeunes générations sur ce cataclysme qui a coûté la vie à près de 10 millions d'hommes. Au programme :

- Atelier ados (à partir de 11 ans) autour du jeu vidéo Verdun consacré à la guerre 1914-1918 et réalisation d'un photo-reportage « in-game », avec l'artiste Florent

Deloison et le médiateur numérique Guillaume Domas. Du 22 au 25 octobre de 15h à 17h à la médiathèque. Sur réservation au 01 56 34 08 37.

- Exposition *La guerre 14-18* réalisée par l'Arac. Du 22 octobre au 15 novembre à la médiathèque. Vernissage samedi 8 novembre à 17h suivi d'une rencontre-débat à 18h sur « la guerre 14-18 : causes et conséquences » avec Jacques Verrier, représentant de l'Arac, et Bruno Drewski, historien, politologue et maître de conférences à l'Inalco.

- Projection du film *La grande illusion* de Jean Renoir dimanche 16 novembre. Pour public ados (à partir de 11 ans) et adultes. ●

- ▶ Médiathèque Boris Vian
25, avenue Roosevelt
- ▶ Théâtre André Malraux
102, avenue du général de Gaulle



Exposition arts numériques et jeux vidéo

Jouez collectif en numérique

Les arts numériques et les jeux vidéo s'invitent à la Maison des arts plastiques

Rosa Bonheur du 4 au 25 octobre. Une exposition à ne pas rater.

Derrière un nom intrigant, *Obsolescence déprogrammée*, se cache une démarche qui ne peut que séduire les amateurs du genre. Autour d'un thème fédérateur, le recyclage, la démarche artistique de l'événement revisite les objets numériques disparus du quotidien. Le collectif One life Remains présentera *Generations*, sorte d'anti-Tetris dont le joueur ne pourra jamais voir la fin de la partie. À propos de Tetris, c'est une version en forme de pastiche que Florent Deloison proposera dans son installation *La réthorique peut casser des briques* : ici les commandes des pièces se font vocalement au gré des phrases. Avec *En attendant l'année dernière*, ce même artiste proposera une plongée dans un « salon 80's » en rediffusant sur petit écran cathodique le journal télévisé d'octobre 1984. Plus étonnant encore, *Ikea station* d'Antonin Fourneau tiendra du mariage entre un contrôleur de jeu muni d'une manette Playstation

et une table Ikea faisant vibrer des verres. Avec *Revolustar* et *Free Gameboy*, Gaspard et Sandra Bébié Valérien revisiteront d'un côté le karaoké version révolutionnaire, de l'autre la Gameboy. Histoire d'agrémenter le tout, les visiteurs pourront s'exprimer sur *l'Arbre à messages d'amour* de Julien Fleureau et Xavier Girard. ●

Géraldine Kornblum

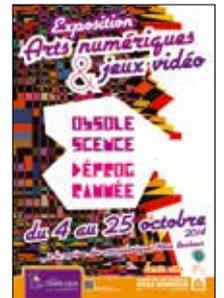
Des rendez-vous ouverts à tous :

► Vernissage de l'exposition

samedi 4 octobre : atelier initiation à la composition et à l'impression d'affiches de 14h à 18h, battle de construction de bornes d'arcade à 18h. Entrée libre. Maison des arts plastiques – 34, rue Henri Cretté.

► Visite guidée – parcours en famille

(à partir de 6 ans) mercredi 8 octobre à 15h30 et samedi 18 octobre à 16h. Durée : 1h. Entrée libre. Maison des arts plastiques.



Concert médiathèque

Sam : chanter en liberté

Pour le lancement de son nouveau service de prêt de musiques libres sur clés USB. (cf article p. 14-15), la médiathèque Boris Vian invite l'auteur-compositeur-interprète Sam. Loin, très loin des sentiers battus, Sam dévoilera une esquisse du projet sur lequel il travaille depuis bientôt quatre ans, dans un style très acoustique, piano-voix. *Paris Centre* retrace l'histoire de la descente aux enfers d'une jeune fille à la dérive. Le concert sera suivi d'un débat, car Sam est un pionnier en matière de musiques sous licence libre. Ses trois précédents albums (*L'avancée – toute machine à l'arrêt*, *L'Engrenage* et *La Grande Roue*) sont tous parus sous licence de libre diffusion (LLD), qui autorise l'utilisation de son œuvre dans un cadre non commercial. « Je suis très honoré d'avoir été invité pour exposer cette démarche », raconte Sam, qui se réjouit du développement des LLD. « Attention toutefois, le combat n'oppose plus tant que cela libre/non libre ; il réside plus dans ce qu'une œuvre peut rapporter aux artistes. » À débattre ! ● Mathieu Schmitt



► Concert-rencontre de Sam autour de l'accès aux musiques libres le samedi 11 octobre à 16h, à la médiathèque Boris Vian – 25, avenue Franklin Roosevelt. Entrée libre.

29

découvertes
culture

La rentrée littéraire ... c'est évidemment à la médiathèque !

Loin du stress de la rentrée, savourez notre sélection de nouveaux romans de cette rentrée littéraire. Au programme : les incontournables – Emmanuel Carrère, Amélie Nothomb, Olivier Adam, David Foenkinos, Frédéric Beigbeder, Patrick Deville, Éric Reinhardt, Grégoire Delacourt, Laurent Mauvignier, James Salter, Antonio Tabucchi, Alice Munro, Siri Hustvedt, Haruki Murakami – mais aussi de très jolies découvertes.

Livres

Trente-six chandelles

Marie-Sabine Roger – Éd. Le Rouergue, 2014



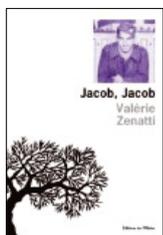
Pour Mortimer Decime, le sort en est jeté : il mourra à 36 ans, comme tous les hommes de sa famille. Et si le destin, farceur, lui offrait quelques années de sursis ?

On retrouve avec plaisir l'univers loufoque et sensible de

Marie-Sabine Roger.

Jacob, Jacob

Valérie Zenatti – Éd. de l'Olivier, 2014

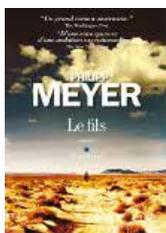


Juin 44, Jacob, jeune juif des quartiers pauvres de Constantine, est enrôlé dans l'armée française. De la guerre, il ne sait rien. De sa guerre, les siens ignorent tout. Valérie Zenatti explore avec finesse et sensibilité l'histoire d'une famille déracinée,

la sienne, emportée par le tourbillon de la guerre et de l'exil.

Le fils

Philip Meyer – Éd. Albin Michel, 2014



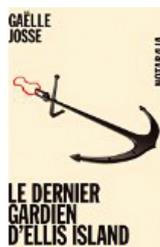
Trois générations d'une famille texane, les McCullough, dont les voix successives tissent et explorent avec brio la part d'ombre du rêve américain.

Le ravisement des innocents

Taiye Selasi – Éd. Gallimard, Coll^o du monde entier, 2014



Le portrait d'une famille ghanéenne entre États-Unis et Afrique. Un premier roman qui pose la question de l'héritage et de ses racines.



Le dernier gardien d'Ellis Island

Gaëlle Josse – Éd. Noir sur blanc, 2014

New York, 3 novembre 1954. Dans quelques jours, le centre d'immigration d'Ellis Island va fermer. John Mitchell, son directeur, reste seul dans ce lieu déserté, remonte le cours de sa vie en écrivant dans un journal les souvenirs qui le hantent ... Délicat et d'une grande humanité.

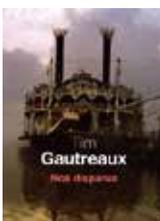
Les nouveaux monstres, 1978-2014



Simonetta Greggio – Éd. Stock, 2014

Avec *Les nouveaux monstres*, Simonetta Greggio continue la chronique italienne qu'elle avait entamée avec *Dolce Vita*. Le portrait d'un pays violenté par les excès de sa classe politique et les dérives mafieuses.

Nos disparus



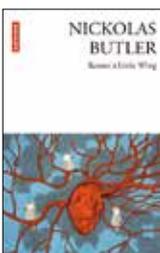
Tim Gautreaux – Éd. Seuil, 2014

Une fresque historique passionnante sur fond de kidnapping d'enfant. Un air de jazz, un bateau à aubes, un homme rongé par la culpabilité : embarquez sur « l'Ambassador ».

Un magnifique roman sur la vengeance, la culpabilité et la force des liens du sang.

Retour à Little Wing

Nickolas Butler – Éd. Autrement, 2014



Complicité, humour, mais aussi incompréhension, rancunes, non-dits, nostalgie, secrets, doutes, ... pour Hank, Lee, Ronny et Kip, ces quatre copains d'enfance qui se retrouvent le temps d'un mariage au cœur du Middle West. Des portraits croisés qui révèlent avec subtilité les relations humaines à travers toute leur complexité, mais aussi l'attachement à la terre.

Le titre que vous cherchez est déjà emprunté, n'hésitez pas à le réserver !

« L'art présent dans la cité » aux Sorbiers et à La Saussaie

Depuis leur installation à l'initiative de la SCIC entre 1959 et 1969, des œuvres d'art décorent les Sorbiers et La Saussaie. L'une d'entre elle, la « *Petite fille à la corde* », vient d'être réinstallée.

E De 1957 à 1971, la SCIC (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts) construit les immeubles d'habitations et les équipements des Sorbiers et de La Saussaie à Chevilly-Larue.

Comme dans ses autres grands ensembles, elle s'attache à y améliorer le cadre de vie des habitants en rendant « l'art présent dans la cité ». C'est d'ailleurs le titre d'un livre qu'elle publie en 1969 pour présenter son action artistique. Léon-Paul Leroy, président du conseil d'administration, écrit dans l'introduction que « *le résident est en droit de prétendre à un environnement plaisant, à un décor agréable. L'art du paysagiste, celui du décorateur urbain, du peintre et du sculpteur ont leur place dans cette recherche. Donner de la qualité aux voies piétonnières, aux espaces verts, aux aires de jeux, aux parkings, les agrémenter de sculptures et de jeux d'eau, orner les bâtiments, et spécialement les bâtiments à usage collectif, de fresques, de bas-reliefs, de tapisserie et de vitraux, telle a été la tâche assignée aux quelques cent artistes qui ont collaboré jusqu'ici avec les architectes et les ingénieurs de la SCIC* ». À Chevilly-Larue, le patio de l'école Paul Bert est ainsi paré d'une mosaïque murale conçue par Paul Rovarino, décorateur mural (notamment pour la télévision, le cinéma et le théâtre) et réalisée en 1959 par Jacques Bautzen, verrier d'art d'Arcueil ; d'autres mosaïques ornent autour de 1960 le pied

de la tour des Sorbiers et autour de 1966 le centre commercial de La Saussaie. Le personnage dénudé en pierre « *Le vent* » du sculpteur Séraphin Gilly est installé aux Sorbiers autour de 1960 (initialement au milieu d'un bassin) près de la rue du Nivernais ; non loin de là, « *L'hirondelle* », auvent en béton de l'aire de jeux, étend ses ailes. « *La magicienne* », œuvre en cuivre du sculpteur expressionniste Louis Chavignier, est érigée à La Saussaie autour de 1966 près de la rue d'Anjou. Le sculpteur Guy Lartigue est le père de la gracieuse « *Petite fille à la corde* », fixée en 1968 sur un socle devant le centre social (Maison pour tous depuis fin 1970), mais dérobée quelques années après. L'école maternelle de La Saussaie (dénommée Salvador Allende en 2003) doit recevoir en fin 1969 une décoration très abstraite conçue par l'artiste Roger Bezombes, auteur notamment de grandes tapisseries, mais le maire, Gabriel Chauvet, s'y oppose, disant que la municipalité n'a pas été consultée, alors que la commune doit régler la dépense, et estimant qu'« *il faut que l'art reste populaire et non accessible seulement à quelques élites* ». L'élan artistique se serait arrêté là si la « *Petite fille à la corde* » de Guy Lartigue n'avait pas été retrouvée à Paris en 2013, à la joie de l'artiste, qui la restaure ; elle est installée dans le patio de l'école Paul Bert le 2 juin 2014.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

La « *Petite fille à la corde* » de Guy Lartigue, tout juste installée devant le centre social (future Maison pour tous) aux Sorbiers, en 1968. (COLLECTION GUY LARTIGUE)



« *La magicienne* » de Louis Chavignier, à La Saussaie. (COLLECTION MARC ELLENBERGER)



Coup de chapeau



Pas un, ni deux mais bien cinq coups de chapeaux ! Sur six concurrents, ils sont cinq archers handisports à être repartis de Saint-Jean de Monts avec une breloque nationale. Une réussite quasi-totale donc pour ces championnats de France en extérieur où espoirs et seniors étaient au diapason. Chez les jeunes, Thomas Cormier qui tirait dans la catégorie handicap visuel à 20m, et Morgane Solecki, handicap physique à 30m, ont glané la médaille d'or. Du côté des adultes, les trois métaux ont été obtenus avec le plus précieux pour Bernard Gastrin (handicap visuel, tir avec potence à 30m). Micheline Beaudouin (handicap visuel, arc à poulies à 30m) est, quant à elle, repartie des terres vendéennes avec une médaille d'argent et Didier Roulé concourant en B1 international (handicap visuel) a, lui, été coiffé de bronze. « *Nous ne sommes pas surpris* », explique Marie-Françoise Hybois, trésorière et double médaillée paralympique de tir à l'arc, « *Chacun a d'ailleurs obtenu la même place qu'aux championnats de France en salle de mars dernier. C'est une belle confirmation* ». Effectivement, ces cinq podiums nationaux placent encore plus précisément l'Élan Cheville au centre des meilleurs clubs handisports de tir à l'arc du pays. Félicitations ! **A.G**

Bernard Gastrin a remporté l'or à 30m.

Brèves de vestiaires

Les vacances, c'est du sport

Il y a les vacances oisives, passives ... À Cheville-Larue, on préfère la tendance active et sportive. En cette quinzaine de la Toussaint, les différentes sections proposent des stages de plusieurs jours. Histoire de ne pas rouiller et de continuer à progresser à peine la saison entamée. Le parc des sports accueillera donc les basketteurs du 22 au 24 octobre et les footballeurs du 20 au 24 octobre. Les pongistes pourront, eux, travailler leur précision tout comme les judokas leurs prises de garde au gymnase Marcel Paul (du 20 au 24). La section de tir à l'arc propose son traditionnel stage au gymnase Pasteur sur les mêmes dates. Enfin, les fous du volant disposeront également de 4 jours (du 27 au 31 au complexe sportif Lilian Thuram) pour s'adonner à leur passion du badminton.

Natation synchronisée : Une belle 13^e place nationale pour les juniors

Première réussite. Qualifié pour les championnats de France, le week-end du 4 au 6 juillet dernier, le ballet juniors de la section natation synchronisée de l'Élan n'a pas coulé sous la pression. Toutes âgées de 16 ans, les huit nageuses – Noémie, Lucie, Ariane, Apolline, Clémence, Meghan, Célia et Julie – ont récité une chorégraphie pleine d'élégance et de grâce. Dans la piscine du Boulou (Pyrénées orientales), l'équipe entraînée par Noémie Lone a ainsi terminé à la 13^e place nationale. « *Les filles ont très bien nagé* », reconnaît Sophie Dumon qui tient compte des « *six heures d'entraînement hebdomadaires contre des clubs qui bénéficient de plus de dix heures chaque semaine* ». De belles promesses donc pour ce collectif aussi soudé que motivé.

Une soirée de récompenses le 10 octobre

Après l'effort ... la soirée des sportifs se déroulera le vendredi 10 octobre à partir de 20h à l'espace Rungis. Elle viendra récompenser adhérents, bénévoles et dirigeants de leur saison, de leur investissement et bien sûr de leurs résultats et ceux de leur section. Ce sera ainsi l'occasion de mettre à l'honneur plus d'une centaine des membres les plus actifs du tissu sportif chevillais. Les différentes sections ont donné leur liste de personnes à célébrer pour leur participation active au sein de l'association. C'est en présence de Stéphanie Daumin, la Maire, de Patrick Blas, maire-adjoint délégué aux Sports, et de Luc Voïvoditch, président de l'Élan, que les lauréats recevront, de la part de la Municipalité, trophée, médaille ainsi qu'un bon d'achat pour se faire plaisir dans un magasin de sport. Entre les honneurs, de multiples démonstrations viendront animer cette soirée.

Arts martiaux

De nouvelles possibilités pour les jeunes

Pour cette nouvelle saison sportive, l'aïkido et le pencak-silat ouvrent des créneaux aux enfants. L'occasion de découvrir dès le plus jeune âge des disciplines mêlant le travail du corps et de l'esprit.



Is sont sept nouveaux, âgés entre 10 et 14 ans, à découvrir cette année l'aïkido chaque jeudi, de 17h à 18h, au gymnase Marcel Paul.

« *On peut accueillir jusqu'à 20 personnes* », annonce le président de la section, Rachid Akrou, conscient que l'effectif devrait augmenter via le bouche à oreille. Certains se sont déjà essayés à d'autres arts martiaux, d'autres ont été tentés par le plaisir de découvrir une activité encore peu connue. L'aïkido est en effet un art martial à part, prônant « *l'amour et l'harmonie par l'union avec l'univers* ». Une idéologie qui s'attache à améliorer physiquement et spirituellement le pratiquant et qui ne conçoit pas le principe de compétition. « *Cela permet de mieux gérer les conflits car il n'y a pas d'idée de combat, ni d'adversaire. On apprend à se connaître soi-même, ce qui fait gagner beaucoup de confiance en soi* ». Physiquement, l'aïkido réclame également beaucoup de souplesse, une bonne gestion de son corps dans l'espace et du

timing. Entre les aspects self-défense, entretien du corps ou spiritualité, chacun y trouvera sa motivation propre.

Le pencak-silat s'ouvre aux 10-14 ans

La même envie de faire découvrir sa discipline a poussé la section pencak-silat à proposer un cours ouvert aux 10-14 ans. Cet art martial indonésien utilisant des techniques variées (pieds, poings, projection, clés, ...) a déjà conquis dix jeunes. « *Cela nous paraissait important car le pencak-silat apporte aux enfants un équilibre psychique et physique* », explique Jean-Luc Terrible, président de la section. « *En plus, c'est un art martial qui inculque des valeurs de respect, de paix et impose d'avoir un esprit créatif, dynamique ainsi qu'une pensée positive. Les cours dispensés amènent de façon ludique à l'envie de faire du sport et aident à se sentir bien en société* ». ●

Antoine Ginekis

Pharmacies de garde de jour

**Dimanche
12 octobre**

Cochard
Zac des Antes
16/18, place
Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

**Dimanche
19 octobre**

Pong
7, avenue Aristide
Briand
L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Benchetrit
23, rue Robert
Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

**Dimanche
26 octobre**

Charcot
10, rue du
Docteur Charcot
Fresnes
01 46 60 05 85

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique **Infos les plus demandées**
> **Pharmacies de garde**

Godet

1, rue de la
Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

**Samedi
1^{er} novembre**

Dechamps
Centre
commercial
La Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

**Dimanche
2 novembre**

Pomarede
10, place Pierre
et Marie Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

**Dimanche
9 novembre**

Lernould
13, rue de
l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

La Cnav déménage à Choisy-le-Roi

La Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse) fait actuellement évoluer sa politique d'accueil et son réseau d'agences retraite dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de service à destination des assurés d'Île-de-France. Dans cette perspective, elle prévoit de réunir le personnel des agences retraite de Juvisy-sur-Orge et de Thiais, dont dépend Chevilly-Larue. Ils seront regroupés dans une nouvelle agence située à Choisy-le-Roi.

• **Cnav : Centre de l'entrepreneuriat**
137, avenue Anatole France
à Choisy-le-Roi

État civil

Du 1^{er} juin au 31 août 2014

Naissances

- Elyas Drine
- Éva Mougui
- Arturo Avalos Ferreira
- Sirine Bouamama
- Aléna Bouillery
- Tilleli Challal
- Éva Dure
- Nizar Jabbari
- Myriam Kanfoudi Savignan
- Iyan Phanthourath
- Léana Rodrigues

Erratum : Dans le dernier numéro, une erreur s'est glissée dans le prénom de M^{me} Frénois, dont le décès a été annoncé. Il s'agit de Annic et non de Yvonne. La rédaction présente ses excuses à la famille.

Mariages

- Hélène Khelifa et Emmanuel Médinger

Décès

- Henri Sénéchal
- Huguette Fourcroy
- Akouavi Ahouandjinou

Jeudi 6 novembre à 14h

Débat théâtral avec le Clic 6

Le Clic 6, en partenariat avec les caisses de retraite complémentaire Humanis et Malakoff Médéric, invitent les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille à un débat théâtral afin de sensibiliser le public sur les problématiques rencontrées au quotidien par les aidants familiaux et la nécessité de se faire aider. Le théâtre-débat *Par-dessus tête*, autour de l'histoire de Jeanne, atteinte d'Alzheimer, et de son mari Victor permettra d'aborder les thématiques de l'annonce de la maladie, la gestion du quotidien, la demande d'aide et éventuellement la prise de décision de placement dans une institution.

- **La Grange Sainte-Geneviève** – 15, rue Sainte-Geneviève à Rungis
- Inscriptions et renseignements auprès du Clic 6 (01 48 53 79 09 ou par mail : contact@clic6.org).

Tous en club

Une aide à la pratique sportive pour les jeunes

Envie de se (re)mettre au sport ? C'est le bon moment ! Vous avez entre 6 et 20 ans et vous habitez dans le Val-de-Marne, vous pouvez bénéficier, jusqu'au 7 novembre, d'une aide de 30€ pour pratiquer le sport de votre choix en vous inscrivant dans un club partenaire. Seule condition : être issu d'une famille bénéficiaire de l'Allocation rentrée scolaire (ARS) ou de l'Allocation éducation enfant handicapé (AEEH).

- **Retrouvez la liste des clubs partenaires sur www.cdos94.org**
- **Pour tout renseignement contactez le Comité départemental olympique et sportif – 01 48 99 10 07 (cdos94@cdos94.org) ou la Direction départementale de la cohésion sociale – 01 45 17 09 25 (ddcs@val-de-marne.gouv.fr)**

UNE URGENCE MÉDICALE ?



le service d'accueil médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE

15

un service de santé publique de proximité

96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

- ▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
- ▶ **mardi de 13h30 à 18h30**
- ▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
- ▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2014 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 5 novembre

Secteur 2 : 15 octobre

Secteur 3 : 22 octobre

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2014

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis
Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :
Les mercredis 15 et 29 octobre
Secteur 2 & 3B :
Les mercredis 8, 22 octobre
et 5 novembre

▶ Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2014 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants
- ▶ Un(e) adjoint(e) d'animation pour le service municipal de la Jeunesse
- ▶ Des adjoint(e)s d'animations pour les temps d'activités périscolaires
- ▶ Un(e) assistant(e) maternelle

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.



Vaccination : êtes-vous à jour ?

Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ?
Toute la vie, en fonction de votre âge
et de votre situation, il existe des

vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.

Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami).

Le mercredi 22 octobre : 10h-12h30 / 13h30-16h

Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue.

**Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap
au 01 45 60 18 97**

INFOS/CONSEILS ÉNERGIE

AU RELAIS-MAIRIE CENTRE
13, RUE ÉDITH PIAF

DES RENDEZ-VOUS GRATUITS

en appelant le **01 56 34 70 54** ou **55**



PROCHAINE DATE :

MARDI 28 OCTOBRE 2014 DE 15H À 18H30

Halte-relais France Alzheimer

Depuis septembre 2012, la ville accueille sur son territoire une halte-relais mise en place par l'Association France Alzheimer Val-de-Marne une fois par mois à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette halte-relais, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent désormais d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades accueillis par des bénévoles sont occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

- Halte-relais les 2^e jeudis de chaque mois de 14h30 à 17h30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer).
Prochaines dates : 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre
- Renseignements : siège de l'association 4, rue Maréchal Vaillant 94130 Nogent-sur-Marne (01 48 72 87 82)
- alzheimer.val-de-marne@wanadoo.fr
www.francealzheimervaldemarne.org

Permanences impôts

▶ Sur rendez-vous le **lundi 13 octobre 2014, de 14h à 16h30** en mairie de Chevilly-Larue (88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 53).

▶ Sans rendez-vous les **lundis, mardis, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15** et les **jeudis de 8h45 à 12h** au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au **01 49 84 09 05** afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'**Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn)**.

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

▶ **Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.**

Permanences du correspondant du parquet

▶ Sans RV le **lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30**
▶ Sur RV les **1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30**
▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn**
(01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn**
(01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn**
(01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ **Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela.**
(01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ **Chaque 2^e mardi du mois à 17h.**
▶ **Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.**

▶ **À noter le point d'information du mardi 11 novembre 2014 est déplacé au lundi 10 novembre 2014**

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ **Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).**
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ **Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.**
▶ **Maison pour tous – 23, rue du Béarn.**
▶ **Contact et renseignements :**
cnlsorb-saus94550@orange.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>